

Marie Chèze-Fay

*Saint-Didier-sur-Rochefort*

*La Côte-en-Couzan*

*Des communes jumelles*

Témoignages et souvenirs

Notes et documents

Village de Forez

Montbrison

2003

*En souvenir de ma famille,  
de mes amis,  
de mon pays*

*Les remerciements s'adressent aux personnes dont les noms sont cités dans le bulletin, pour leur participation (prêt de documents intéressants et témoignages émouvants) et à celles, nombreuses et discrètes, qui, à la suite d'échanges, ont collaboré à la réalisation de ce bulletin.*

*Tous les participants se joignent à moi pour remercier particulièrement M. Joseph Barou et M. Claude Latta. Leur aide reste précieuse ainsi que celle des animateurs de Village de Forez et permet d'enrichir le patrimoine forézien.*

*Ma reconnaissance va également au personnel et aux adhérents de la Diana pour leur contribution efficace.*

Pages	4-6	<b>Saint-Didier-sur-Rochefort, introduction.</b>
	7-24	<b>Saint-Didier et ses commerçants.</b>
	25-28	<b>Saint-Didier, détails historiques.</b>
	29-40	<b>Saint-Didier, le clergé.</b>
	41-42	<b>Saint-Didier-sur-Rochefort et La Côte-en-Couzan : "communes jumelles", pourquoi ?</b>
	43-45	<b>Les rivières "La Bualière" et "La Troche".</b>
	46-48	<b>Le Pic de Morand.</b>
	49-51	<b>Le village de Morand.</b>
	52	<b>Le village du Mas, commune de Saint-Didier-sur-Rochefort</b>
	53-54	<b>Une ferme : "Les Combes", près du « Mas ».</b>
	55-56	<b>Diligences et communication en 1846.</b>
	57	<b>Saint-Didier-sur-Rochefort en 2003.</b>

Saisie : Dominique Mollon

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

**Supplément** au n° 95-96 d'octobre 2003 – **ISSN - 0241-6786**

**Siège social** (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**, 13, place Pasteur,  
42600 MONTBRISON

**Directeur de la publication** : Claude Latta.

**Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.

**Abonnement et diffusion** : André Guillot.

**Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe (+), André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

**Dépôt légal** : 4<sup>e</sup> trimestre 2003.

**Impression** : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

*Être, ne plus être.....*

*Où sont allés les amis ?*

*Il y a bien longtemps de cela !*

*Je les cherche parmi les photos :*

*J'aime retrouver leur sourire,*

*J'entends encor' : les rires,*

*Et je sens encor' : l'étreinte*

*De leur tendresse*

*Toute faite de finesse*

*Dans leur esprit, dans leur geste.*

*Où sont allés les amis ?*

*Tourne, tourne la page ;*

*Ils attendent ton image,*

*Le reflet de ton visage,*

*Pour les sacraliser, les chérir.*

*Toi, dont la vie détient*

*Les secrets du souvenir.*

*Marie Chèze-Fay*



Saint-Didier-sur-Rochefort situé sur les monts du Forez, aux limites de l'Auvergne (20 kilomètres environ) est une station climatique, touristique, grâce à ses 705 mètres d'altitude, à ses promenades forestières très variées.

Le clocher et le bourg se blottissent douillettement au creux d'un vallon dominé à l'ouest par le pic de Morand, 1 153 mètres d'altitude, coiffé de sapins, dont la ligne d'horizon s'étire jusqu'au soleil couchant et qui se révèle les jours de pleine lune dans tout son pittoresque, en conférant au site un droit de puissance fluctuant selon les saisons et les caprices du temps, guidant les cultivateurs dans le travail laborieux de la terre.

**SERVICE D'ÉTÉ**  
1913

TOUTS-DEUXIÈME ANNÉE



**HORAIRE**  
**LYON & RÉGION**

GONTEANT  
TOUS LES DÉPARTS  
DES

**CHEMINS DE FER**

**PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE**

ET AUTRES LIGNES DE LA RÉGION

Tramways Électriques et à Vapeur  
Funiculaires et Bateaux

Tirage annuel : 200,000 exemplaires garantis.

**PRIX : 10 Centimes**

ADMINISTRATION : Imprimerie J. NICOLAS Aîné  
26, Rue de la Part-Dieu, LYON.

VENTE EN GROS : AGENCE BERNARD  
35 à 38, Quai de l'Hôpital, LYON.

S'il n'y a pas de ligne ferroviaire proche, de nombreuses routes convergent en étoile, reliant montagnes, monts du Soir et plaine du Forez. Des routes sinueuses souvent, mais si mystérieuses quand plane une atmosphère de silence où seul un parfum de résine vous enivre. Et quand s'ouvre, par surprise, une clairière permettant de découvrir un paysage.

L'aire de repos vous invite à la cueillette, allant des baies sauvages à la svelte gentiane qui, sur les hauteurs, orne sans recherche les espaces arides<sup>1</sup>.

Quant aux sous-bois, parés de leurs arabesques de champignons, ils enchantent, dès l'automne, gourmets et mycologues. Tandis que la faune, chevreuils, sangliers et gibiers de toutes espèces, s'ébrouent sous l'œil vigilant du chasseur.

Trois vallées conduisent au Lignon et à la plaine du Forez ; chacune possède sa propre personnalité, avec des villages aux fermes d'une élégante sobriété, malgré le rustique de la construction en pierre grise granitique des monts du Forez. Toits rouges, de briques, se marient aux dégradés de vert, grâce à la luxuriante végétation environnante.

Toute cette richesse de palettes captive le regard, un regard venu parfois d'un lointain pays, de la Hollande profonde, afin d'assouvir la passion créatrice des artistes et de fixer cette richesse de couleurs sur la toile.

Que dire des mégalithes dispersés au hasard et distribuant du rêve ?

Aujourd'hui, grâce à la motorisation, les quelques kilomètres de route (5 à 11 km environ) donnant accès à la route nationale 89 et à l'autoroute Saint-Etienne-Clermont-Ferrand, font oublier le temps où le train s'arrêtait à chaque station de gare : *l'Hôpital-sous-Rochefort, Saint-Thurin, Saint-Julien-la-Vêtre.*

		MONTBRISON ET CLERMONT-FERRAND									
DÉPART.	STATIONS	3174	2958	2960	2968	2970	2972	2976	2980	2984	
		OMNIBUS F233F (1h)	TILLET F233F	OMNIBUS F233F							
33	● Montbrison ..... dépa.	...	7 15	8 16	12 13	...	...	17 2	...	22 13	
38	● Champdieu .....	...	»	8 24	12 22	...	...	17 11	...	22 23	
44	● Marolles-le-Pavé .....	...	»	8 33	12 32	...	...	17 21	...	22 33	
50	● Boën .....	...	7 38	8 45	12 42	...	...	17 32	...	22 41	
54	● Sail-sous-Couzan .....	2956	7 45	8 53	12 50	...	...	17 39	...	...	
58	● L'Hôpital-s-Rochefort .....	OMNIBUS F233F	»	9 1	12 58	...	...	17 47	...	...	
64	● St-Thurin .....	...	8 5	9 16	13 13	...	...	18 2	...	...	
69	● St-Julien-la-Vêtre .....	(c)	8 14	9 30	13 27	...	...	18 16	...	...	
76	● Noiretable .....	...	5 18	8 26	9 50	13 45	...	18 38	...	...	
85	● Châtresloche .....	...	5 32	»	10 3	13 58	...	2974	18 53	...	
90	● Gelles .....	...	5 39	»	10 11	14 6	...	OMNIBUS F233F	19 2	...	
93	● St-Remy-sur-Durolle .....	...	5 46	8 49	10 18	14 14	...	OMNIBUS F233F	19 10	...	
98	● Thiers ..... arr.	...	5 54	8 58	10 25	14 23	...	OMNIBUS F233F	19 19	...	
100	● Courty ..... dépa.	...	6 4	9 9	10 35	14 30	...	17 58	19 47	...	
102	● Pont-de-Dord .....	...	6 18	9 14	10 48	14 44	...	18 11	20 »	...	
112	● Lezoux .....	...	6 40	9 22	11 7	14 33	...	18 27	20 21	...	
117	● Seychalles-Moissat .....	...	6 57	9 38	11 25	15 9	...	18 44	20 34	...	
121	● Veraison .....	...	7 5	»	11 33	15 17	...	18 52	20 42	...	
124	● Pont-au-Château .....	...	7 13	9 52	11 43	15 28	...	19 1	20 54	...	
131	● Annat .....	...	7 18	9 58	11 50	15 34	...	19 6	20 59	...	
137	● Clermont-Ferrand ..... arr.	...	7 29	10 12	12 1	15 46	...	19 17	21 10	...	
			7 37	10 20	12 10	15 56	...	19 25	21 18	...	

<sup>1</sup> Plante très amère, très utilisée par les anciens. De nos jours la tradition se perpétue encore, mais attention de ne pas confondre avec la plante "vêtré" nocive.



*Une petite croix situe l'emplacement du commerce Viallon de 1897 à 1928*

Pour retrouver le faste de Saint-Didier-sur-Rochefort des années 1926 à 1935, des archives précieusement conservées dans la famille Fay-Avignant permettront peut-être d'éveiller certains souvenirs, de connaître, de reconnaître, sous l'image d'un ancêtre, une vie simple, mais bien remplie, où labeur rimait avec bonheur.

Voici Saint-Didier<sup>2</sup>, sa place immense, "la feuillée" et son clocher, le monument aux Morts, la fontaine (1885), la croix de mission (1825). Deux portes fortifiées, dont une limitée à un vestige de quelques pierres, délimitaient une grande rue où s'alignaient les commerçants.

Au rez-de-chaussée, chaque vitrine était encadrée d'une devanture façonnée en bois de chêne ou châtaignier. Peintes ensuite de différentes couleurs, allant du marron, bordeaux au vert, avec des enseignes joliment calligraphiées, elles apportaient une note conviviale au bourg.

Ah, comme ils étaient vaillants ces "bourquiers" (habitants du bourg), tôt levés, le tablier noué sur le ventre !

Un maigre patrimoine, mais combien symbolique, atteste la coexistence en son sein de différents modes d'être et de sa grandeur.

<sup>2</sup> Etymologie de Saint-Didier : *Desiderio* (1225), *Desiderius*.

## Saint-Didier et ses commerçants

Bourg, sanctuaire des retrouvailles, îlot de paix, où la survivance d'après-guerre s'efforçait de construire un idéal révolu, blessé parfois dans son âme et sa chair ; et redonner au futur, le sens d'une vie meilleure.

De 1926 à 1935, les épiceries de Saint-Didier-sur-Rochefort sont significatives de l'activité de cette époque, leur nombre égalait celui des cafés : sept cafés, six épiceries.

Comment s'imaginer qu'une épicerie coopérative pourrait rivaliser avec une grande surface de Feurs en l'an 2003 ?

Les notes historiques de Jean-Paul Mazioux mentionnent dans le bulletin *Village du Forez*, "Saint-Didier dans sa belle époque", 1995 : *De 1870 à 1910 : 1 500 habitants ; de 1910 à 1940 le village a perdu 500 habitants.*

D'après le dernier recensement, on dénombre 413 habitants.

L'annuaire de 1933 des départements de la Loire et de la Haute-Loire cite, pour Saint-Didier-sur-Rochefort : six épiceries dont un "économat et coopérative".

L'analyse se fera sur ce dernier commerce. Une vente notariée et son inventaire et factures hétéroclites, qui vont de l'alimentation au pot de nuit, révèlent l'éventail de choix mis à la disposition de la clientèle.

*24 novembre 1928 : Vente... Fonds de commerce : Viallon à époux Fay -Avignat. Etude Maître Chauvon à Saint-Didier-sur-Rochefort<sup>3</sup>.*

Rayonnages et vitrines meublaient le magasin où s'entassait la marchandise. Rayonnages destinés à l'alimentation, et vitrines à la mercerie, bonneterie, chaussures.

Une banque centrale trônait avec ses trois tiroirs ; une petite fente sur le plateau comme tirelire permettait de glisser la monnaie. Les autres banques pouvaient être employées à supporter des balances de dimensions différentes. Beaucoup de produits alimentaires étaient livrés en vrac et vendus au poids dans des sacs en papier assez ordinaire, de teinte bistre, le blanc était réservé au café, au sucre, aux bonbons (12 kilos de bonbons divers portés sur l'inventaire).

Le café non torréfié, c'est-à-dire vert, se grillait dans un brûloir, sur la place de l'église et embaumait le bourg. Et comme il était réconfortant quand, les jours de grand froid, l'épicière offrait à ses clientes venues de loin et à pied, une savoureuse tasse de café fraîchement moulu, dans un grand moulin, d'une contenance d'une livre de grains.



<sup>3</sup> En 2003, la maison appartient à la famille Daval.

DENRÉES COLONIALES ALIMENTATION en GROS

**GUICHARD - MARTIN**

## C. Guichard Père & Fils

Société à Responsabilité limitée - Capital : 510.000 Fr.

**FEURS (LOIRE)**

**SPECIALITÉ DE CAFÉS**

**ENTREPÔT DE PÉTROLES ET ESSENCES**

TÉLÉPHONE : 3

Chèques Postaux LYON N° 7010

Mme Fey

Chère

Doit à St-Denis - St Roch

les articles ci après pour payer à Feurs à \_\_\_\_\_ jours  
avec intérêt légal en cas de retard

Feurs le 21 Nov 1930

	Description	Unité	Prix	Total
	370 oranges		26	102
	100 mandarins		30	30
10	25 kg Saigon noir		160	40
4	12 kg Sprats Sépique 1/2 15%		155	1860
	6 kg figes p. 500		384	2280
	1 caisse 18 kg macarons noir		455	6825
	1 kg menthe			1075
	1/8 harings			4850
14	Articles non soumis à l'impôt sur le chiffre d'affaires			34190
	Total			35590

def 1860

12 185 = 1260

12 600 = 600

589.50

FRANC

Denrées coloniales : "pétrole, essence, café" étaient des denrées non soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaire (facture : Guichard, père et fils, du 21 novembre 1930).

Certaines règles devaient être respectées, notamment sur les fûts de vin, afin d'éviter les mauvais goûts : fûts de 102-115 litres.

LA BOURBONNAISE Cafés et Produits "LA BOURBONNAISE" avec Primes

**ÉTABLISSEMENTS MICHAUD FRÈRES & FILS**  
MOULINS-SUR-ALLIER

Telephone 83 690 Registre du Commerce N° 310

Doit M. Ademe VE PAV AVIGNANT

Epicerie

à ST-DIDIER SUR ROCHEFORT  
(LOIRE)

Le 14 mai 1935

MARQUE DÉPOSÉE

N°

Des factures étonnent par certaines complexité. A Noël, en 1930, oranges et mandarines trônaient dans les cagettes tandis que langoustes et langoustines, en boîtes, pouvaient agrémenter les menus.

Cependant, sur la première facture du 26 juin 1929 des établissements Michaud<sup>4</sup>, nous constatons qu'aucune commande de cet ordre n'est faite. Nous retenons simplement six boîtes *Pilchard* (genre maquereau). Il faut attendre la facture du 17 avril 1934 où 6 boîtes  $\frac{1}{4}$  thon; 12 boîtes sardines; 3 b.  $\frac{1}{2}$  langoustes; 3 b.  $\frac{1}{4}$  tripes; 3 b.  $\frac{4}{4}$  saumon nous offrent des menus de choix<sup>5</sup>.

Notons une forte consommation de 100 kilos de riz de Saïgon, 20 kilos de sucre; 3 balais américains demeurent un point d'interrogation dans leur conception.

En 1930, la facture de Noël Guichard : 300 oranges, 100 mandarines» incite à la réflexion.

Oh combien étaient symboliques, au matin de Noël, les sabots que les parents avaient garnis avec tendresse d'oranges, quelquefois de papillotes !...

Le sourire de l'enfant se montrait si généreux, même si l'orange était runique cadeau dans le sabot.

Vis-à-vis de ses camarades, son cœur restait secret sur la générosité du Père Noël...

Car, en ce temps-là, la honte du pauvre se mesurait au nombre d'oranges...

FEURS. le 17 avril 1934			
	50	K. sel gros	51 60 51 60
79	I	caisse essence exonerar	99
60		I caisse	
39 50	20	K. sucre say K.	3 97
312	80	K. " S.L. K.	3 90
63	100	K. riz saïgon	63
30	10	l. huile blanche	3
15 50		I cadre	
14 50	5	l. alcool dénaturé	9 80
4		I bidon	
103	I	caisse essence	125
60		I Caisse	
	5	K. vermicelles vrac moyens	3 35 15 75
	3	balais américain 3 fils	4 75 14 25
	6	$\frac{1}{4}$ thon p.	4 80 28 80
	3	$\frac{1}{2}$ langouste	4 75 14 25
7 50	3	$\frac{1}{4}$ tripes	2 50
	3	$\frac{4}{4}$ saumon	3 65 10 95

<sup>4</sup> Etablissement Michaud, frères et fils.

<sup>5</sup> Guichard Martin, père et fils.

**ÉTABLISSEMENTS**  
**MICHAUD FRÈRES & FILS**  
**MOULINS-SUR-ALLIER**

27, 28, 30, RUE DE VILLARS  
 2, 4, 15, RUE GASTON

TÉLÉPHONE { 0.83  
 6.90  
 TÉLÉGRAMMES : MICHAUD FRÈRES - MOULINS  
 R. C. MOULINS N° 509

Doit

*M* adame VE FAY  
 à  
 AVIGNANT

SERVICE { CÉRAMIQUES  
 VERRERIE  
 MÉNAGE

*Moulins, le* 11 Décembre 1934

Nos traites ne sont pas une dérogation à la condition de paiement dans Moulins. Tous les emballages doivent nous être rendus franco de port et en bon état dans les 30 jours.

BRUT ET TARE	NET				
	R.2	2 poupées tête incassable		manque	
		1 poupée habillé 34CM	11	7 00	4 00
	R.9	1 lapin assis 50CM	12	7 50	7 50
		1 canard sur roue 40CM	11	10 00	10 00
		2 bébé chemise 26C	3	3 00	6 00
	203	2 CHEVEAUX sur plateau 35CM	3	5 50	M
		2 " " " " "30CM	2	4 25	8 50
	209	1 tombereau fourragère		manque	
		2 seaux métal 11cm	2	1 20	2 40
	259	2 pelles métal 30CM	2	0 50	1 00
	308	1 accordéon 4 Touches		manque	
	350	1 série 5casseroles alum.	1	2 75	2 75
		1 salle de bain avec baigneur	1	6 00	6 00
	407	1 singe grimpeur	1	2 50	2 50
	465	3 ballas mousse 60M/M	3	1 25	3 75
		1 Hochet nickelé grelot		1 25	1 25
		1 " " cellulo, 220	1	1 00	1 00
				à reporter.....	40 65

BRUT ET TAUX	NET				
			Report.....		50 69
	506	1 paquet de 100 Billes .	2 pour 3.0	1 30	1 30
	507	1 " " "10 Billes verres	3 Joues.	1 10	1 10
	511	2 jeux de quilles 15C	4.75	2 60	9 20
	513	1 nouveau jeu de quilles	5.50	4 50	11 90
	515	2 tambours 15CM		manque	
	525	2 " " "20CM	6.	3 50	4 00
	522	2 Btes de perle sass.	2.75	1 15	2 30
	702	2 plumier laquée 22CM	4.75	3 75	7 50
	703	1; " " " fermeture éclair 22M/M	4.75	4 80	4 80
	718	1 bte de peinture aquarelle	5.	4 00	4 00
	721	1 Bte de couleur métal 12 couleur	4.	2 30	2 30
	722	1 Bte 24 COULEURS	7.	4 75	4 75
	726	1 musette écolier		manque	
	726	1 serviette écolier		10 00	10 00
					119 40

En 1934 nous retrouvons une facture de Noël avec jouets ; un sondage approximatif près de la clientèle permettait d'établir la commande et de limiter le stock. Les poupées sont rares et chères ; moins chères cependant que les serviettes d'écolier (poupée : sept francs, serviette : dix francs) ; une poupée de 34 centimètres devait trôner dans la vitrine. Une autre facture de jouets, non datée mais probablement de la même époque, "Transports Trapeau" paraît plus spécialement être réservée aux garçons (*facture veuve J. Lyonnnet*).

**FERBLANTERIE - BAZAR**

*Correspondant* *V<sup>ue</sup> J. Lyonnnet*

Rue Saint-Jean - BOËN-SUR-LIGNON (Loire)

R. C. Montbrison N° 347



*Etablissements  
Economiques du*  
**CASINO**  
*Guichard Ferrachon & Cie*  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE  
3.000.000 DE F<sup>s</sup>  
*54, Rue de la Montat*  
**ST ETIENNE**  
CATALOGUE GÉNÉRAL

### AVIS IMPORTANT

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1908, la **Société des Magasins du Casino** fait participer tous les acheteurs à ses bénéfices sous forme de distribution de primes à raison de 1 timbre-prime pour 0 fr. 20 d'achat. En outre, certains articles bénéficient de tickets supplémentaires.

Les consommateurs profitent ainsi d'un avantage comparable au **dividende** distribué dans les sociétés coopératives.

Le sucre, sel, chocolat, cacao, autres que ceux fabriqués dans l'usine de Bérard, et bidons plombés de 5 litres de pétrole ou essence automobiles, ne participent pas à cet avantage.

**Cinq timbres-prime valent un ticket-prime**



PRODUITS  
C. GUICHARD Père & Fil  
5 TICKETS  
A FEURS (Loire)

52      MAGASINS DU CASINO — SAINT-ÉTIENNE (LOIRE)

## Nomenclature des Primes offertes

N.º.	Articles Faïence	Tickets	Réf.º.	Articles	Tickets
1	assiette plate blanche . . . . .	10	* 53	plat hors-d'œuvre, 3 compartiments, saxe, décor riche . . . . .	180
2	assiette 1/2 creuse blanche . . . . .	10	* 56	coupe à fruits porcelaine décorée, pied doré . . . . .	300
3	assiette calotte blanche . . . . .	10	* 58	assiette applique, saxe décor riche . . . . .	150
4	tasse à café décorée . . . . .	10	* 60	service à fraises, 8 pièces porcelaine, saxe décorée . . . . .	350
5	soucoupe décorée . . . . .	10	* 61	service à café, 9 pièces, décoré . . . . .	350
6	coquetier forme poulette . . . . .	15	* 62	service à café, 15 pièces, décoré . . . . .	600
7	montardier décoré . . . . .	20	* 63	service à thé, 15 pièces, décoré . . . . .	700
8	bol décoré . . . . .	20	* 64	service à café, 15 pièces, saxe décorée riche . . . . .	800
9	tasse lorraine décorée . . . . .	25	* 65	service à thé, 15 pièces, saxe décorée riche . . . . .	1000
10	porte-allumettes décoré P M . . . . .	20			
12	vase de nuit blanc . . . . .	50			
13	vase de nuit décoré . . . . .	80			
14	boîte à sel décorée couvercle bois . . . . .	120			
15	série cuisine décorée, 6 pièces . . . . .	300			
* 765	garniture toilette décorée, 5 pièces . . . . .	400			



Décor Blériot

Pièces nécessaires à la composition (au gré du client) d'un service de table en faïence, terre de fer, décors nouveaux "Blériot vert".



Pièces nécessaires à la composition (au gré du client) d'un service de table porcelaine de Limoges, décor motifs de roses sur rinceaux Louis XV.

Ces dames ont toujours aimé la belle vaisselle. Les clientes convoitaient les primes alléchantes et de bonne qualité (en 1933 : assiettes, décor platine ; torchons métis, etc.)

Produits « VIEUX JACQUEMART » avec Primes

### Etablissements MICHAUD FRÈRES & FILS

MOULINS-SUR-ALLIER

Téléphone 83 690      Registre de Commerce N° 509



MARQUE DÉPOSÉE

Nº \_\_\_\_\_

Doit      SM      madame VE FAY AVIGNANT

à

ST-DIDIER

Le 29 Novembre 1933

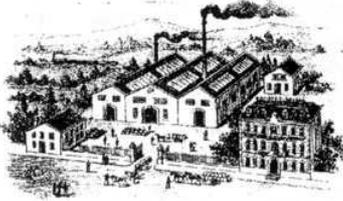
Total Bons dts	Bons par paq.	Quantité	DÉSIGNATION	PRIX	SOMMES	Quantité	DÉSIGNATION DES PRIMES	Nombre de Bons	TOTAL
5	2	3	Déjeuner, paq. 300 gr.	6 75	20 25	7	Torchons métis encadré	2	14
20	1	20	Café, paq. 250 grammes.	5,00	100	12	assiette dessert décor platine	3	86
	1/4	1	Chicorée, paquet 250 gr.						
	1	1	Chicorée, paquet 500 gr.	4 65					
	1	1	Chocolat, paquet 300 gr.			1	plat gateaux platine	12	72
	1/2		Chocolat, 7 divisions . . . . .						
	1/2		Chocolat, 10 divisions . . . . .						
	1		Cochonnet (Déjeuner à la saunet), boîte ronde 250 gr.	4 25					
	2		boîte carrée 500 gr.	8 "					
	4		boîte carrée 1 kg.	16 "					
	1/4		Macaroni, 500 grammes	2 70					
	1/4		Coquillettes, 500 gr.	2 70					

**BALANCE DES BONS**

Dû pour les Produits . . . . .	26	Reçu pour les Primes . . . . .	62
Votre avoir de Bons . . . . .	210	Il restait dû le . . . . .	
Votre avoir pour primes rendues . . . . .	270		
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>264</b>	<b>TOTAL . . . . .</b>	

Reste 100 de jour 17 4 Bons

TELEGRAMMES :  
CYPRIEN GILLET - SALON  
REGISTRE DU COMMERCE DE 134 011 1410



# HUILERIE & SAVONNERIE

## A<sup>TE</sup> & CYPRIEN GILLET

FABRICANTS

### SALON

BOUCHES DU RHÔNE



MÉD. D'ARGENT  
ROUEN 1856  
MÉD. D'OR  
ANGERS 1859  
ELZELF 1897  
DIPLOME D'HONNEUR  
ARCACHON LES BAINS 1927  
PARIS 1904  
GRAND PRIX  
PARIS 1902  
MÉD. D'OR  
ROCHERFORT 1895  
GRAND PRIX  
AIX-EN-PROVENCE 1910

EXPOSITION NATIONALE COLONIALE  
DE MARSEILLE 1932  
HORS CONCOURS (C.M.)

Le 3 Avril 1926

Monsieur Fay Emile,  
Prop<sup>re</sup> au Montail, C<sup>te</sup> de la Loup  
par St Didier sur Lochefort (Loire)

le montant des articles ci-après expédiés par l'entremise de M. J. Charles  
à ses risques et périls par chemin de fer petite vitesse en port payé  
à l'adresse de tout même  
en gare de St Eturin

VALEUR EN NOTRE TRAITE AU 5/100 PROCHAIN

Les Traités fournis n'étant qu'une facilité accordée à l'acheteur n'annulent pas la condition de paiement dans SALON  
Toute Facture ne sera valablement acquittée que contre un reçu ou traité portant notre signature.

MARQUES & N <sup>OS</sup>	CAPACITE	PRIX	SOMMES
43745 1 Postul 10 R <sup>ed</sup> Savon Blanc extra pur 42% photo	1	49.50	49.50

Comment ne pas être séduit par l'en-tête magnifique et son palmarès :

### ATELIER CYPRIEN GILLET

Nous remarquons sur la photo de la couverture du bulletin, la devanture du magasin d'Antonia et d'Étienne Thiolier avec ses savons ; cette photo a été prise par E. Chauvon, notaire. Le marché sur le champ de foire nous montre l'affluence qu'il y avait ce jour-là, ainsi qu'un souci d'élégance (canotier de ces messieurs, grands chapeaux de ces dames et la fillette - disparaissant sous ses froufrous). Cette photo provient de Marie Marie, dernière épicière de Saint-Didier, en fonction de janvier 1965 au 31 décembre 1994.

TÉLÉPHONE N° 5  
OUVERT DE 8 HEURES A 21 HEURES  
SANS INTERRUPTION

A Monsieur FAY Quineauiller à St DIDIER

Monsieur,

PRODUITS DE LA CULTURE EN GÉNÉRAL

*Joannès Bonnefoy*

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
JOANNÈS BONNEFOY, L'HOPITAL-SOUS-ROCHEFORT

Domiciliation des Traités  
BANQUE SAUZET, Boën-sur-Lignon  
Cheques Postaux  
LYON N° 213-51

R. C. MONTBRISON : 1923 § 4

TÉLÉPHONE N° 5  
OUVERT DE 8 HEURES A 21 HEURES  
SANS INTERRUPTION

*Grains Avoine, Pailles, Fourrages,  
Noix, Cerneaux, Pommes de terre, Fruits  
Vins en gros, Bière et Limonade  
Charbons et Transports.*

*L'Hôpital-sous-Rochefort, le 11 octobre 1929*  
(Loire)

A Monsieur FAY Quineauiller à St DIDIER

Monsieur,

Certaines boissons, la limonade en particulier, étaient très appréciées. Sail-sous-Couzan est si proche et ses bulles si délicieuses. La première source Brault fut découverte en 1884. La profession de limonadier étant en vogue à cette époque.



La limonade champagnisée de Couzan

11 octobre 1929 – Joannès Bonnefoy – l'Hôpital-sous-Rochef

**MERCERIE · BONNETERIE · CHAUSSURES**  
LAINES & COTONS · VITROCOYER  
Anc<sup>te</sup> MAISON DESBOIS & C<sup>ie</sup>

**GRANOTTIER & GOUTTENoire**  
43, Rue Jean-Jaurès & 26, Rue Poisson  
**ROANNE**  
(Loire)

Roanne, le 23-10 1933

CRAYATES & CORSETS  
R. C. ROANNE N° 187

(D<sup>o</sup>) Madame Trapeau signant à St-Didier et par elle  
les articles suivants payables à Roanne à 30 jours 2% ou 10 jours sans escompte  
Passé le délai ci-dessus l'intérêt courra de droit à raison de 6 pour 100 l'an.  
Toute réclamation doit être faite dans les 3 jours de la livraison et le retour de la marchandise rendu franco dans les 8 jours avec une note explicative

1	1 chemise 104 long	10,50
2	1 " 105 "	10,50
3	1 combi-saison 143 long	22,75
4	1 brasserie 350-37	11,50
5	1 jupon laine 86	4,30
6	100 aiguilles laine	5,50
7	1 p. bottes 455 g. et	9,25
8	2	85,50
9		1,70
10		87,20
11		
12	10 1/2 k mérinos 37 - chamois clair	27,50
13		
14		7,50
15	25 Pommery mac. blanc	32
16	du 99	124,70
17		
18	banquette St-Thurin	
19	à l'adresse de M. Trapeau	
20	Bonne nuit et vive à nos vœux	
21		

Par conditions spéciales l'impôt sur le pachté ne lève pas les factures qui peuvent être dues

## Laborieuses étaient les tricoteuses !

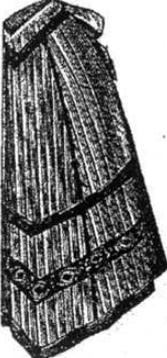
100 aiguilles de laine - 28,50 F de laine mérinos, chamois clair

Facture (23-10-1933) Granottier-Gouttenoire (Roanne) : franco gare Saint-Thurin, à l'adresse de Monsieur Trapeau, coquetier.

Basile Trapeau, coquetier, est cité dans l'annuaire des départements de 1933 comme entrepreneur de transports à Saint-Didier. En plus de ses professions, Basile Trapeau s'en allait chaque jour, sonner l'Angélus à cinq heures du matin. C'était, pour nous, la sonnerie du réveil et le chant du coq ! Basile, chaussé de sabots ou de galoches, traversait l'église d'un pas cadencé qui résonnait jusqu'au clocher et l'écho demeure en nos mémoires, un lien fidèle du passé.

Du matin jusqu'au soir, de coquets tabliers assuraient le service

24      **MAGASINS DU CASINO — SAINT-ÉTIENNE (LOIRE)**      M



Réf. 846.  
**TABLIER** toile couleur fantaisie, marine et beige, garni galons. Tailles 75, 80, 85.  
1.45

\* Réf. 847.  
**TABLIER** zéphir fantaisie, fond beige, rayé couleur, galons assortis. Tailles 75, 80, 85.  
1.45





\* Réf. 835.  
**TABLIER** mousseline coton cachemire, volant et poches garnis dentelles. Tailles 75, 80, 85.  
1.45

\* Réf. 838.  
**TABLIER** satin noir, apprêt laine, volant et feston. Tailles 85, 90, 95.  
1.75





\* Réf. 840.  
**TABLIER** pour dame, Vichy retors, carreaux noir ou bleu, grande largeur, poche sabot ou marchande. Tailles, 90, 95, 100 . . . . . 1.8



\* Réf. 844.  
**TABLIER** à manches percale mille rales, garni de bials.

Tailles.	50	55	60
Prix . . .	1.60	1.65	1.70



\* Réf. 842.  
**TABLIER** enveloppant pour dames ou jeunes filles, en satin noir belle qualité, avec bavette et bretelles, attachant derrière. Tailles 125, 130, 135.  
3.25



\* Réf. 841.  
**TABLIER** enveloppant pour dames et jeunes filles, Vichy gris-noir, ou gris-bleu, bavette et bretelles, garni liséré. Tailles 125, 130 et 135.  
3.25



\* Réf. 837.  
**TABLIER** bavet pour dames et jeunes satin simili, pois dessins assortis bials uni, volant fe Tailles 125, 130 et 135  
2.75



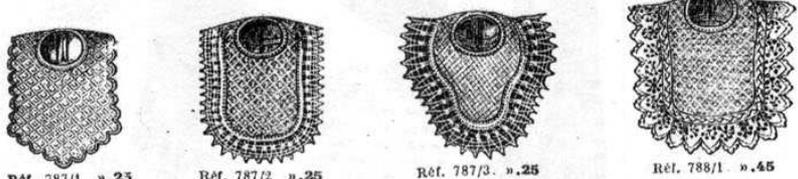
Tandis que Bébé bavait sans scrupules sur la dentelle et les broderies ...

20

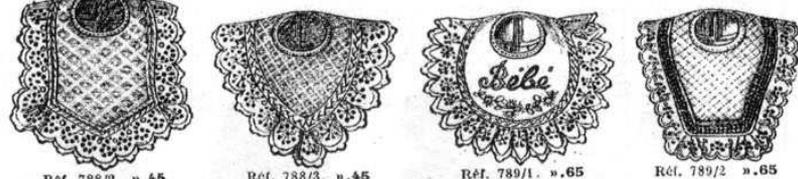
MAGASINS DU CASINO — SAINT-ÉTIENNE (LOIRE)

M

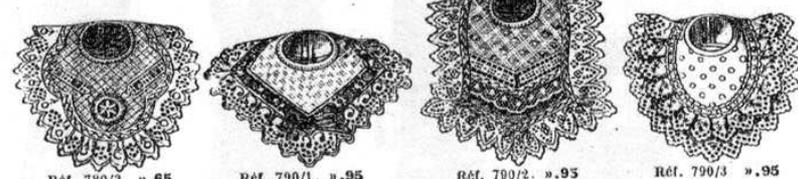
**LINGERIE**  
**BAVOIRS BLANCS - CHEMISES - PANTALONS**



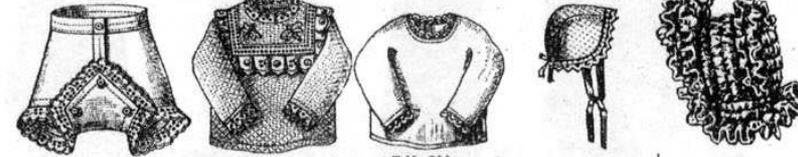
Réf. 787/1 » .25      Réf. 787/2 » .25      Réf. 787/3 » .25      Réf. 788/1 » .45



Réf. 788/2 » .45      Réf. 788/3 » .45      Réf. 789/1 » .65      Réf. 789/2 » .65



Réf. 789/3 » .65      Réf. 790/1 » .95      Réf. 790/2 » .95      Réf. 790/3 » .95



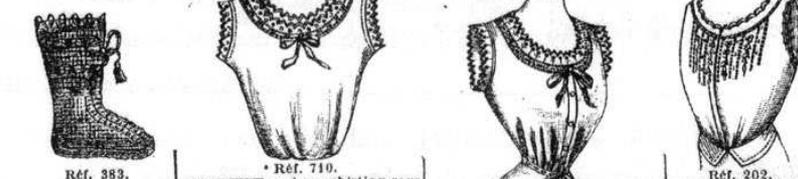
Réf. 7351. **COUCHE-CULOTTE** fine tulle blanche, belle qualité, broderie anglaise. Tailles. 1<sup>re</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> Prix. 1.45 1.55 1.65

Réf. 500. **BRASSIÈRE** piqué, blanche molletonnée, garni broderie. Tailles. 2, 3, 4. » .95  
Réf. 513. **La même**, en piqué orné d'un entre-deux, broderie et application. » .95

Réf. 700. **CHEMISON** shirting sans apprêt, garni Valenciennes. 2<sup>e</sup> taille . . . » .45  
3<sup>e</sup> — . . . }  
4<sup>e</sup> — . . . }  
Réf. 701. **Le même** en nansouk. » .45

\* Réf. 630. **BONNET** blanc, piqué, garni tirette. 3<sup>e</sup> taille . . . }  
2<sup>e</sup> — . . . } » .25  
1<sup>re</sup> — . . . }

\* Réf. 793. **CAPOTE** laine fantaisie, blanc ciel, rose. 1<sup>re</sup> taille. . . 1.45  
2<sup>e</sup> — . . . 1.75



Réf. 383. **BOTTON** au crochet, laine, nuances fantaisie, pour bébé. La paire. . . » .65

\* Réf. 719. **CHEMISE** en beau shirting, sans apprêt, garni d'un entre-deux et broderies. 2<sup>e</sup> taille. . . . . }  
3<sup>e</sup> — . . . . . } » .95  
4<sup>e</sup> — . . . . . }

Réf. 8307. **CACHE-CORSET** percale blanche, entre-deux et broderie anglaise. Tailles, 40 à 50 1.95

Réf. 202. **CACHE-CORSET** shirting belle qualité, broderies mains, feston. Tailles, 40 à 50. 1.45

## Grand-mères

Entre vos doigts grand-mères

*Ne valse plus la quenouille*

Et la bonne laine et sa peine

Entre vos doigts grand-  
mère

Ne tambourine plus le  
battoir

*A la rivière et au lavoir*

Entre vos doigts grand-mères

Ne dansent plus le fuseau

Et son fil et sa dentelle

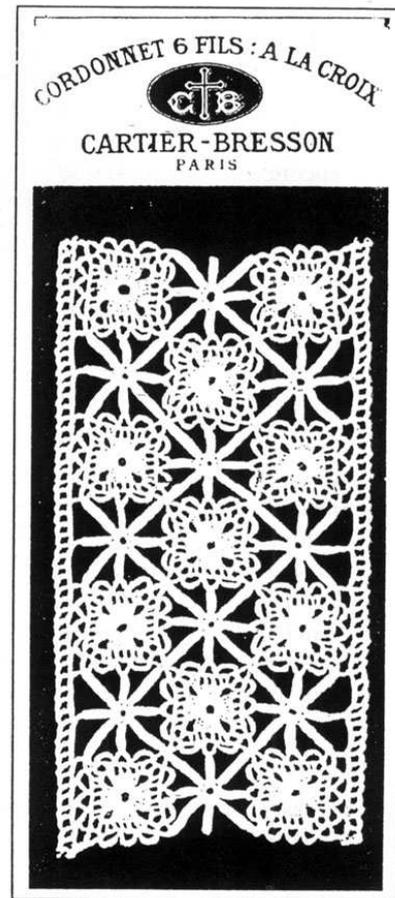
Grand-mère ! éclosent

Encor' les roses...

Nourries d'une goutte de  
sang,

Tombée de tes doigts,  
ardents.

Marie Chèze-Fay



Entre-deux de dentelle  
exécuté au crochet n° 60



Durantine Avignant, assise dans le fauteuil Maria Avignant, sa fille (1914)

**Chaque génération porte un regard nouveau sur l'héritage des traditions. Il est bon de retrouver sur les plus humbles visages, une authentique comparaison.**

Une voiture à cheval permettait de faire ce qu'on appelait des "tournées" dans les villages les plus éloignés du bourg ; Pralois, notanument, situé à six kilomètres, appréciait le passage de quelques provisions livrées à domicile et, après de nombreuses années, les gens se souviennent encore... Ce même attelage conduit par Emile Fay, assurait quotidiennement pendant un certain temps, le courrier postal (de 1928 à 1930 environ).

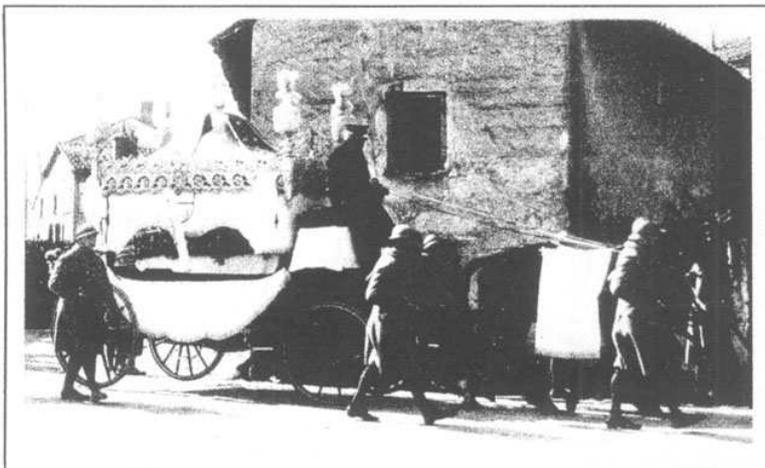
Un corbillard communal fut aussi mis au service des morts, mais, par un hasard malheureux, le corbillard se renversa sur la chaussée ravinée par les dernières intempéries, place le Vigean, devant l'entrée de l'église. Quelques jours plus tard, le cheval traumatisé, sans doute, fut retrouvé au matin, mort dans l'écurie, victime d'une embolie.

Depuis le 21 décembre 1921, monsieur Fay Emile possédait son permis de conduire sur automobile à pétrole, mais il ne put réaliser son désir, celui de conduire sa propre automobile, car il décéda en février 1931 des suites de guerre (il avait été gazé lors de la campagne de 1914). Monsieur Loron demeurant au Mas, village situé à 500 mètres de Saint-Didier-surRochefort, prit la succession du transport du courrier de Saint-Thurin à Saint-Didier (cité dans *l'Annuaire des départements de la Loire et de la Haute-Loire* de 1933).



*Fay Antoine, dit Emile,  
né à La Côte-en-Couzan  
(Loire), le 21/12/1896*

Progressivement le commerce s'alléga de la quincaillerie, bonneterie, céramique pour se limiter à l'épicerie que madame Fay Maria géra seule jusqu'en 1935 (propriétaire du bâtiment : monsieur Baulieu de Saint-Jean-la-Vêtre, ensuite monsieur Charlat Claude, ancien plâtrier).



*Corbillard habillé et cheval  
harnaché de blanc...  
De jeunes soldats forment le  
cortège et accompagnent sans  
doute l'un des leurs (1914)..*

Photo fournie par Louis Prioux de Montbrison (Pompes Funèbres)

La famille de sa mère, Annie Laurens, était originaire de Saint-Didier-sur-Rochefort (Antoine Muletier, né en 1824 et décédé en 1872, et son épouse Marie Antoinette Reynaud née en 1827 à Saint-Didier-surRochefort<sup>6</sup>. Antoine Muletier était boulanger à Saint-Didier-sur-Rochefort et la boulangerie se trouvait dans la rue du bas, côté Ouest, face à la place le Vigean. Antoine Muletier était l'arrière grand-père d'Annie Laurens).

<sup>6</sup> Etat civil de Saint-Didier.



Pierre Avignant, 2<sup>e</sup> Zouave, 17<sup>e</sup> compagnie, née le 10 avril 1893 à la Côte-en-Couzan, porté disparu le 22 août 1914 à Ham et Sambre en Belgique.

## *Charleroi,*

Ton nom éveille  
En moi  
Une douleur.  
Il sonne bien pourtant !  
Pourquoi, oui, pourquoi ?  
Charleroi ?

Depuis tant d'année, là-bas,  
En uniforme, il est parti.  
Son âme erre en paix ;  
Parmi les champs fleuris.

Avec les amis,  
Avec une croix,  
En bois,  
Et le Numéro cinq cent vingt-trois.

Et ici, dans sa Patrie  
Nommée la France,  
Pourquoi Charleroi,  
Eveilles-tu  
Un tel émoi ?

Avec des mots simples,  
Je vais franchir la frontière,  
Sans fusil,  
Et aller vers toi,  
Te crier cette Douleur.  
Ecoute bien sa voix,  
Charleroi !

Il était si beau,  
Il était si jeune

C'était leur enfant,  
C'était leur frère,  
C'était mon oncle à moi.

Là-bas, dans les champs fleuris  
Il avançait sans peur  
Pour défendre sa patrie  
Et n'entendit pas les cris  
De la Mort qu'il brandissait  
Au bout de son fusil.  
Fièrement, il avançait, avançait,  
En tenue de zouave,  
Entouré de ses amis,  
L'élite du pays,  
Innocents comme lui,  
Partis défendre la patrie.

Et aujourd'hui, il repose  
Dans son tombeau, tressé de blanc \*  
Aux couleurs de son régiment.

Charleroi, comprends mon émoi !  
Tant de pleurs  
Que sa mère en perdit la vue.  
A quoi bon, disait-elle, la retrouver !  
Pierre, c'était son prénom,  
N'est plus là ; il est là-bas,  
Dans l'ombre et seul,  
Avec une croix,  
En bois,  
Et le numéro cinq cent vingt-trois.

**Marie Chèze-Faye**

Ce poème a obtenu la médaille d'argent au Grand prix de Belgique en 1992 (H.L.A.F)

\* O dérision ! Le mot tombeau désignait les tresses portées sur le côté de la veste de l'uniforme des zouaves !



Michèle Villeneuve

## Les Grenadières



"Mme Vve FAY , épicerie St Didier-sur-Rochefort "

Madame,

Ensuite à notre entretien de vendredi dernier, nous avons actuellement une commande de 180 paires de caducées sans paillette (attributs de docteur, brodés sur velours) Pouvez nous les prendre à Frcs.....3 la paire et en nous promettant la livraison pour le 15 mars dernier délai ; veuillez nous répondre d'urgence par retour de courrier .

## Les Grenadières

### ***Un hommage aux brodeuses de grenades : pique dessus, pique dessous pour quelques sous***

Fils d'or et d'argent (cannettes) passaient entre les mains des artistes, ne laissant que peu de gains, mais ce travail apporta toutefois un certain confort dans les foyers ; aussi, jeunes femmes et jeunes filles rêvaient de cette profession qui serait venue au pays vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous ces trésors s'en allaient ensuite décorer képis et costumes des fonctionnaires, civils et militaires, fiers de porter l'écusson (titre), parfois le galon (significatif du grade). La mémoire se souvient de drapeaux de combattants, bannières et chasubles exécutés sur plusieurs métiers.

A la Côte-en-Couzan, au lieu-dit "le They", Mme Simone Balme et Mme Marcelle Daval ont brodé jusqu'à leur retraite (1987 et 1996).

Si les spécialistes de cette profession se font plus rares aujourd'hui, certaines ouvrières lui restent fidèles. Ce travail se réalisait au domicile des brodeuses sur un métier d'un mètre dix sur quarante-deux centimètres (à ce jour, en atelier : *broderie BB Arthaud SA, Noirétable*)

Un musée des grenadières se trouve à Cervières et présente des merveilles.

Mlle Catherine Souche écrit : *Aujourd'hui la fabrication s'est diversifiée par l'ouverture au monde du luxe : les grenadières créent les décorations des maisons de haute couture françaises (Coco Chanel, Hermès, Lanvin, Pierre Cardin, Ted Lapidus). Elles réalisent toujours les insignes des armées françaises (bandeau de casquette, patte d'épaule) mais aussi celles des troupes étrangères (Angleterre, Uruguay). Les grenadières du canton de Noirétable servent le prestige des représentants de l'Etat français (ambassadeurs, préfets, gendarmes) et des dirigeants étrangers (Bokassa, Sultan de Brunei, Jean-Paul II). Les broderies embellissent les tenues d'apparat et renforcent la prestance du personnage. Les grenadières brodent depuis une vingtaine d'années les habits d'académiciens, les fameux habits verts des entrants de l'Académie française (H. Carrère d'Encausse, Jacques-Yves Cousteau, H. de Verneuil...).*



- |                               |                                   |                               |
|-------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|
| 1 - "or" (?)                  | 2 - "argent" (Transports aériens) | 3 - "or" (Chemins de fer)     |
| 4 - "or" (marine, officier)   | 5 - "argent" (Banque de France)   | 6 - "or" (Palmes académiques) |
| 7 - "argent" (Armée de l'air) | 8 - "or" (Service de santé)       | 9 - "or" (Gaz)                |

Saint-Didier : détails historiques



Saint-Didier-sur-Rochefort (Loire) –  
Porte datant de 1588

De gauche à droite : Joseph Trapeau et sa femme (tailleurs), Mme Dichamp, Mr Constant Combe (boulangier), Mme Mallet (mère de Mathieu Mallet), Mme Chalancon Adèle, Mr Fournet Fayard .

Photo datant de 1917

Le bourg de Saint-Didier n'ayant qu'une source pour alimenter la fontaine, place de la "Feuillée", (inaugurée en 1865 par Jean-Marie Bartholin, maire), ses habitants ont utilisé la rivière de la "Bualière" à différentes occasions...

Et, c'est dans les beaux jours de l'été, que les écoliers du pensionnat des frères , ainsi que les enfants des colonies, allaient jusqu'à la rivière faire la toilette (3 km), serviette autour du cou, marchant au pas et chantant :

*Un kilomètre à pied, ça use, ça use...  
deux kilomètres à pied, ça use les souliers.*

Il n'est pas question de refaire l'historique de Saint-Didier-sur-Rochefort, mais d'apporter quelques documentations supplémentaires glanées au fil des recherches.

L'emplacement des tours sur le trajet de l'enceinte médiévale, dont il ne reste que peu de vestiges, va permettre de fixer la mémoire. A notre connaissance, aucun croquis de Saint-Didier-sur-Rochefort fortifié n'est apparu jusqu'à ce jour.

*Deux tours sont recensées sur la limite sud-est du bourg (dont celle de Charles ). Au début du XX<sup>e</sup> siècle, sous la propriété de la famille Nover-Charlat, on cite une ancienne construction, qui contribuait sans doute à la défense, car elle était crénelée et percée de meurtrières avec une tour.*

*Les portes au levant : une porte gothique et, si on remonte à droite, un autre arceau et une tour à proximité dans la propriété Charlat Claude... Au couchant : une porte appuyée sur la propriété Camille Nover (Charlat). Une tour menaçait ruine et a été démolie en 1800. Il y aurait eu une quatrième porte, au pied de la tour au sud-est.*

*En 1640, on cite, sur un terrier de Saint-Didier, une rue qui partait de la Foussa à la Poustarle ; elle reste un point d'interrogation car il existait deux rues parallèles. Toujours en 1640, les toits étaient encore en chaume, un seul était en tuile et, pour la petite histoire, c'était celui d'un notable, "Guy Randin" et, de ce fait, la maison était évaluée au plus haut prix.*

*On s'étonne de trouver sur un acte, le nom d'un chirurgien "Gonin" (docteur).*

Archives : "les Communaux" et "Nover", Saint-Didier-sur-Rochefort, recherches d'Hubert Thiollier

## Les tours et souterrains

De la tour "Charles" de Saint-Didier à la "Croix du Trêve" , un chemin, "la Croze", suivait le même tracé qu'un souterrain. Lorsque nous étions enfants et que nous empruntions ce chemin, nos parents nous rappelaient l'existence d'un souterrain, au niveau de la maison dite "brûlée" .

D'ailleurs, de nombreux souterrains sillonnaient la région et alimentaient les contes des veillées d'antan. Notamment, celui du lieu-dit "à Tour", situé sur le trajet de la route qui va de la Côte-en-Couzan à la Valla. Ainsi que celui du "Montcel", lui faisant face ; à peine un kilomètre, à vol d'oiseau, séparait les deux entrées.

Monsieur Fay Emile, né au Montcel (la Côte-en-Couzan), y confirmait l'existence d'un souterrain pour l'avoir parcouru sur quelques mètres seulement, n'ayant pu poursuivre plus loin ses prospections par suite des éboulis et il ajoutait : *malheureusement les chèvres toujours curieuses de tout, aimaient aller gambader avec les cabris, alors, les gens du village l'ont muré pour plus de sécurité.*

En 2001, M. Duthey Claude (Montcel) témoigne : *Je me souviens de l'entrée du souterrain délimitée par de grosses pierres taillées ; il semblait se diriger vers l'ouest, tout comme le souterrain de "Tour".*

A quelques centaines de mètres de l'entrée du souterrain du "Montcel", au centre du village, se situe un corps de bâtiment assez discret. Sur le linteau de la porte d'entrée qui est taillé en encorbellement dans une pierre de granit, deux croix et un signe pourraient représenter des signes de protection fréquemment utilisés en Forez , à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans l'unique pièce du rez-de-chaussée, meublée d'une immense cheminée, sous laquelle un four à pain est prêt à fonctionner, il se raconte *que tous les gens du village y venaient faire cuire le pain*. Sous l'âtre, une date, 1775, est inscrite sur une stèle en pierre. Cette date, toutefois, ne semble pas correspondre à la construction initiale du bâtiment (propriétaire actuel : famille Pelletier-Py ; dans les années 1700: famille Fay, illustration p. 26).

N'oublions pas la place du Montcel si accueillante, avec sa vue panoramique, sa croix en fer forgé et ses majestueux tilleuls, dont l'origine se réfère à l'histoire des "tilleuls de Sully". Montcel, la Coste sont cités par les Chartes du Forez en 1376 : *C'est, en tout cas, le fils O. de Bosca qui est exécuteur testamentaire de la dame de la Côte, à St-Didier-sur-Rochefort, et les du Gros*<sup>7</sup>.

Chez mes ancêtres, Fay du "Montcel", ainsi que chez M. Duthey Claude, maison voisine, il était dit "Fay chez le Gros".

Dans les archives privées de la famille Giraudier, du lieu-dit "Esserméant", commune de la Valla, nous découvrons, sur le lieu-dit de la "Bualière" et le hameau du "Montcel", un droit de chasse en 1582 :

*Hault et puissant Seigneur Messire Claude de Lévis chevalier de l'ordre du Roy capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de sa majesté conseiller en son conseil privé et d'estat seigneur et baron de Couzan lequel sachant de son gré et bonne vallunt pour luy et les siens considérant son utilité et proffict abénévisé<sup>8</sup> par bénévis, perpétuel et irrévocable et a tousjours vallable à Michel versannes laboureur de la Bualière et Matieu Charles du moncel laboureur paroisse de St Didier-sur-Rochefort mandement audict Couzant.*

<sup>7</sup> Chartes du Forez, bibliothèque de la Diana.

<sup>8</sup> Bénévis : droit de jouissance sans limitation de durée accordée sur un fief ; abénéviser : accorder ce droit (traduction : Jean Briel).

*A toi le vieux tilleul,*

*Que seraient-elles sans toi  
Nos places de village ?  
Tu leur prêtes ton harmonie,  
En tes rameaux repose  
L'âme secrète de Morphée.*

*Les racines centenaires  
Soutiennent inlassablement  
L'énorme corps musclé sous l'écorce :  
Ecaillés d'où suintent les perles de sueur  
Dans la chaleur de l'été.*

*Les bras révérencieux de ses branches  
Se balancent faiblement en gémissant  
Et, dans la plainte des vents,  
Sa parure de fleurs trop frêles, s'envole,  
Semant une traîne de pollen .....*

*Dans les brumes automnales  
Il joint son appel au brame du chevreuil .*

*O feuille d'automne, ma douce fidèle,  
Retiens ton souffle ailé sur mon sol,  
Quand tout hiberne, je suis le patriarche  
Qui s'abreuve au hale de ton été !*

*M.Chèze Fay*



Croix et tilleuls, place du Montcel,  
Cliché Lucie Mallet

Nous trouvons également plusieurs souterrains dans le secteur de la "Garde-Lugnier" (Petit Vernet).

Archives Diana :

*Le Vernay<sup>9</sup> est près de la Garde sur Didier (Rochefort) où vivait une famille de petite noblesse de ce nom<sup>10</sup>. Il y a d'ailleurs un autre Vernay<sup>11</sup> au matin de Saint-Didier, habité en 1338, par Jeannin Grellier (ms lat. 10034 E 13). Devait être voisin de la Garde feu And. de Vernet, dont le pré à la Goutte Reimbes jouxte les fonds du seigneur de la Garde ; cité en 1536, ce courtil passa dans le domaine utile.*

Le pic de "Lugné", situé à trois kilomètres de Saint-Didier-sur-Rochefort, sur lequel s'élevait un château, est comparé à celui de Chalmazel par l'importance de sa construction : quatre tours, pont-levis et souterrains.

M. Bartholin Christian, du Petit Vernet, se souvient encore que c'était un lieu de rêve et de jeux pour lui, lorsqu'il était enfant.

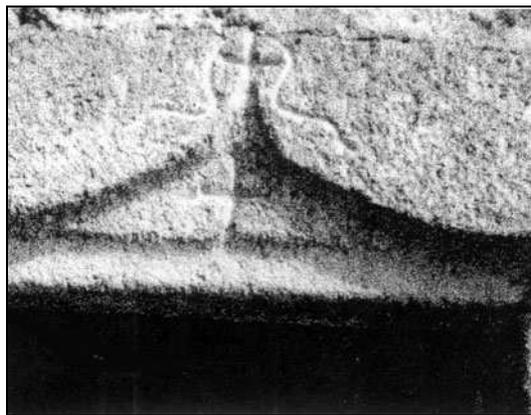
Aujourd'hui, les ruines du château ont disparu sous la végétation. Mais les familles Lugné recherchent et conservent la mémoire de leurs ancêtres : une généalogie établie par la famille est conservée par André Boucherie "Lugnier" et nous renseigne sur les origines de la famille et du château. *Ce manoir de Lugné a été complètement rasé, sans doute vers le XI<sup>e</sup> ou le XII<sup>e</sup> siècle.*

*Jehan Lugné, laboureur, né le 19 mai 1596 à Saint-Didier-sur-Rochefort (Loire), fils de Antoine Lugné né en 1538 à Saint-Didier-sur-Rochefort, fils de Jacques Lugné, laboureur, né en septembre 1497 à Saint-Didier-sur-Rochefort*

(Archives de la cure de Saint-Didier).

*Lugnier H. de Saint-Didier-sur-Rochefort " territorium de Luygneu juxta iter quo itur de Luygneu versus Veyllina, 135 (B. 1861 F° 100 r° et v°) . Pétrus de Lunhe 1380 (B. 2002, F° 133 V°) Ponchonius de Lugnier 1427 (terr. du SAYS F° 25 ).*

(Dictionnaire topographique du Forez, p. 503, bibliothèque de la Diana)



Linteau de la porte d'entrée  
de la maison Pelletier-Py, au Montcel

<sup>9</sup> Chartes (1197 p.6) : latin : Johannes Verneys et Petrus Verneys.

<sup>10</sup> Petit Vernet : hameau situé sur la commune de Saint-Didier et jouxtant La Garde.

<sup>11</sup> Vernay (Grand Vernay) : hameau situé sur la commune de Saint-Didier à proximité de la route dite "le Grand chemin" qui part de la croix du Trêve et conduit au Grand Vernay (Rochefort, Hôpital-sous-Rochefort). Les historiens pensent que c'était l'ancienne voie romaine allant de Lyon en Auvergne en passant par les crêtes. Blanche de Castille et Montaigne seraient passés par là.

## Le clergé à Saint-Didier-sur-Rochefort

(de la fin XVIII<sup>e</sup> jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle)

Ici, comme ailleurs, les vocations furent nombreuses... Beaucoup de familles avaient soit un enfant, soit un frère, dans une communauté religieuse.

Quelques documents seulement et des souvenirs sont parvenus jusqu'à nous, alors que d'autres vocations, non moins méritantes, pourraient s'ajouter à cette liste de religieux.

Archives "les Communaux" (paroisse et commune de Saint-Didier-sur-Rochefort) :

**Premier maire** : 26 août 1791

Certificat : *Nous officiers municipaux et habitants de la paroisse de St-Didier-sur-Rochefort certifions que tout temps nous avons vu deux vicaires dans notre paroisse et ils sont nécessaires tant à cause du grand nombre d'ames qu'à cause de la grande difficulté à la desservir. En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat à ce jour'hui vint six Aout mil sept cent quatre vins douze.*

*J. B. Denison, maire.*

Marcoux notable

*Daval citoyen*

*Fantin membre*

*Jean Fantin notable*

*Trapeaux membre*

*Fantin citoyen*

*Mangavel notable*

**Maire actuel**, depuis 1989 : Roland George.

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle**, construction de la cure hors des remparts qui vont subsister jusqu'à la Révolution.

En 1825, installation de la croix de mission. Le christ qui l'orne, a été donné par un certain Bartholin, jardinier à Lunier, lors de la restauration de cette croix en 1838.

Trois cloches animent le clocher ; en 1835, la grosse cloche de l'église est baptisée "Saint-Didier". Etaient présents au baptême : le curé Quérat, le maire Bartholin Mathieu (1840-1854), la marraine sœur Anne Chavarent de l'ordre de Saint-Joseph, du pensionnat des religieuses à Saint-Didier-sur-Rochefort).

*Bulletin de la Diana* 1990, numéro 5, page 352 : communication de Monsieur Claude Latta sur le clergé forézien et sur les débuts de la Révolution (1789-1791) :

*Juillet 1790 - octobre 1791 : Le clergé forézien vécut une longue période d'incertitude et de doute. On a une idée des hésitations de certains prêtres lorsqu'on sait que deux d'entre eux (Jacquet de Saint-Didier-sur-Rochefort et Coulard de Chazel) prêtèrent serment puis se rétractèrent, puis prêtèrent à nouveau serment.*

Jean-Baptiste Jacquet fut curé à Cezay. Un reçu atteste de sa présence dans cette commune : *Eas à Cezay et Jacquet curé.*

Nous retrouvons ensuite le curé Jean-Baptiste Jacquet à Saint-Didier-sur-Rochefort ; en effet, un testament et un reçu permettent de suivre le placement de capitaux s'étalant de 1786 à 1835 au profit de monsieur Jacquet. Vingt-huit familles de paroissiens, inspirées par une grande confiance et des sentiments tout à fait honorables, ont souscrit contrats, rentes, pensions, obligations en faveur du curé Jacquet. Une véritable banque admirablement gérée s'est instaurée (conseil de fabrique). Une somme de 18 870 francs est acquise...

Au décès, du curé Jacquet, en 1837, à l'âge de 85 ans, son neveu, **le curé Pierre Roche** en fut le légataire universel. A son tour, mademoiselle Anne Roche fut la légataire universelle de son frère, le curé Pierre Roche.

## Testament : donation d'Anne Roche

*Fut présente mademoiselle Anne Roche, célibataire majeure rentière, demeurant au bourg de la commune de Saint-Didier-sur-Rochefort, légataire universelle de feu monsieur Pierre Roche, son frère, quand il vivait desservant de la dite commune, qui était lui-même légataire universel de monsieur Pierre Jean-Baptiste Jacquet, leur oncle.*

La donation fut attribuée à la construction d'un pensionnat des frères et à sa gérance :

*Mademoiselle Anne Roche, aux clauses charges et conditions exprimées, dans la rente annuelle et perpétuelle de 917 francs et 50 centimes pour l'entretien d'une congrégation enseignante destinée à instruire les jeunes de la commune de Saint-Didier-sur-Rochefort et de la Côte-en-Couzan formant actuellement une même paroisse.*

La Côte-en-Couzan est également autorisée à accepter le bénéfice stipulé pour elle dans le dit acte de donation :

*article deux : notre ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui sera inséré au bulletin des lois. Au palais de Neuilly : le ..., signé Louis Philippe par le roi, ministre de l'intérieur signé Duchatel.*

*De faire admettre chaque année et à perpétuité dans le sus dit établissement pour y recevoir l'instruction primaire et gratuite un enfant du sexe masculin de la maison Soubise du Creux, commune de Saint-Just-en-Bas, dont leurs chefs sont actuellement Claude Combe et Marie Roche et un autre enfant du même sexe de la montagne du soir du lieu de Collombette, commune de Saint-Just dont les chefs sont actuellement Jean-Pierre Combe et Claudia Roche.*

*Ce privilège sera attaché exclusivement à celui qui habitera la maison paternelle et descendra de la dite souche sans pouvoir être divisé entre les diverses branches de la famille être vendu ou cédé à qui que ce soit.*

*De payer annuellement et sa vie durant à Jeanne-Marie Thien, célibataire majeure âgée de 66 ans, demeurant au bourg de Saint-Didier, la somme de vingt francs à titre de rente viagère laquelle rente sera éteinte le jour du décès de la dite Thien.*

*La donatrice serait charmée qu'à complet de l'acceptation légale de sa dite donation ou un membre de comité de l'instruction de la commune, ou un membre de la fabrique fut préposé à l'administration, à la recette annuelle de ses intérêts de sa créance donnée, ce préposé serait élu par le conseil municipal et renommé tous les trois ans.*

*Dont acte fait et passé au bourg de Saint-Didier-sur-Rochefort en l'étude de notaire Meynet l'an 25 octobre 1839;*

*Par devant Maître Meynet, notaire à la résidence de Saint-Didier-sur-Rochefort canton de Noirétable.*

**Premier contrat** : *la somme de cinq cents francs principale d'un contrat de rente constitué au profit du monsieur Jacquet par Jean Chaize et Jeanne Mangavel, sa femme du lieu de la Barge, commune de Saint-Didier.*

*Le dit contrat reçu de monsieur Girard, notaire, le 22 novembre 1819 enregistré le 26 du même mois ci.*

**Deuxième contrat** : *Etienne Balichard, du lieu Combacon, Saint-Didier-sur-Rochefort, 1821.*

**Troisième contrat** : *Claude Daval et Antoinette Novert, sa femme, bourg de Saint-Didier, 1824.*

**Quatrième contrat** : *Claude Novert et Louise Rolle, sa femme, bourg de Saint-Didier, 1824.*

**Cinquième contrat** : *Jean-Baptiste Manuelli du lieu de la place, Saint-Didier, 1823.*

**Sixième contrat** de rente : *Jean-Marie Rodamel du lieu de Mont Pensier, commune de Saint-Didier, 1821.*

**Septième contrat** : *Gabrielle Poulet, veuve Fantin, du lieu de Lugnier, Saint-Didier, 1821.*

**Huitième contrat** : *Jean Mollein et Jeanne Marie Jacquet, sa femme, lieu de Chanas, commune de Palogneux, 1819.*

**Neuvième contrat** : *Joseph Mallet du lieu du Moncel, commune de la Côte-en-Couzan, 1823.*

**Dixième contrat** : *Jean Jay et Laurence Dutey, sa femme, du lieu du Moncel, Côte-en-Couzan, 1823.*

**Onzième contrat** : *Jean Chavaren et sa femme, du lieu Ventuel, de Saint-Jean-la-Vêtre, 1823.*

**Douzième contrat** : *Jean-Marie Avignant, Saint-Didier-sur-Rochefort, 1821.*

**Treizième contrat** : *Claude Charles du lieu de Mont Pensier, Saint-Didier, 1823.*

**Quatorzième contrat** en vertu d'une obligation consentie : *Anne Brosse, veuve de Claude Ravez et par Ravez, son fils, du lieu du Suchet, Saint-Didier, 1809.*

**Quinzième contrat** : *Anne Brosse, veuve Ravez, en vertu d'une obligation reçue le 21 prairial en treize (neuvième mois de l'année républicaine).*

**Seizième contrat** : *obligation consentie au profit du même par Jean-Marie Thévenet et Claudine Charles du lieu Combacon, Saint-Didier, 1835.*

**Dix-septième contrat** : *Jean-Marie Charles du lieu du They, Côte-en-Couzan, 1836.*

**Dix-huitième contrat** : *Jean-Baptiste Mangavel et Madeleine Vial du lieu dit Trapeaux, Côte-en-Couzan, 1823.*

**Dix-neuvième contrat** : *Antoine Thévenet et Claudine Rodamel, sa femme, du lieu de Mont, Saint-Thurin, 1822.*

**Vingtième contrat** : *Jacques Manissolle et Jeanne Marie Couzon, sa femme, du lieu le Chavarin, Côte-en-Couzan, 1835.*

**Vingt et unième contrat** : *Jean-Baptiste Bégon du lieu du Moncel, Côte-en-Couzan, 1835.*

**Vingt-deuxième contrat** : *une autre obligation consentie au même par les père et fille d'écolier de Rochefort, 1835.*

**Vingt-troisième obligation** : *Jean-Baptiste Mangavel du lieu du moulin du pont, Saint-Didier, 1835.*

**Vingt-quatrième obligation** : *Francis Roche du lieu Bourganel, Saint-Didier, 1835.*

**Vingt-cinquième obligation** : *Antoine Chaize du lieu du They, Côte-en-Couzan, 1835.*

**Vingt-sixième obligation** : *Jean Fantin du lieu du Mollet, Saint-Didier, 1835.*

**Vingt-septième obligation** : *Jean Maron du lieu de l'Uzine, Saint-Didier, 1923.*

**Vingt-huitième obligation** consentie au même défunt monsieur Jacquet par Jean-Baptiste Jonin du lieu du Moncel, Côte-en-Couzan, 1835.

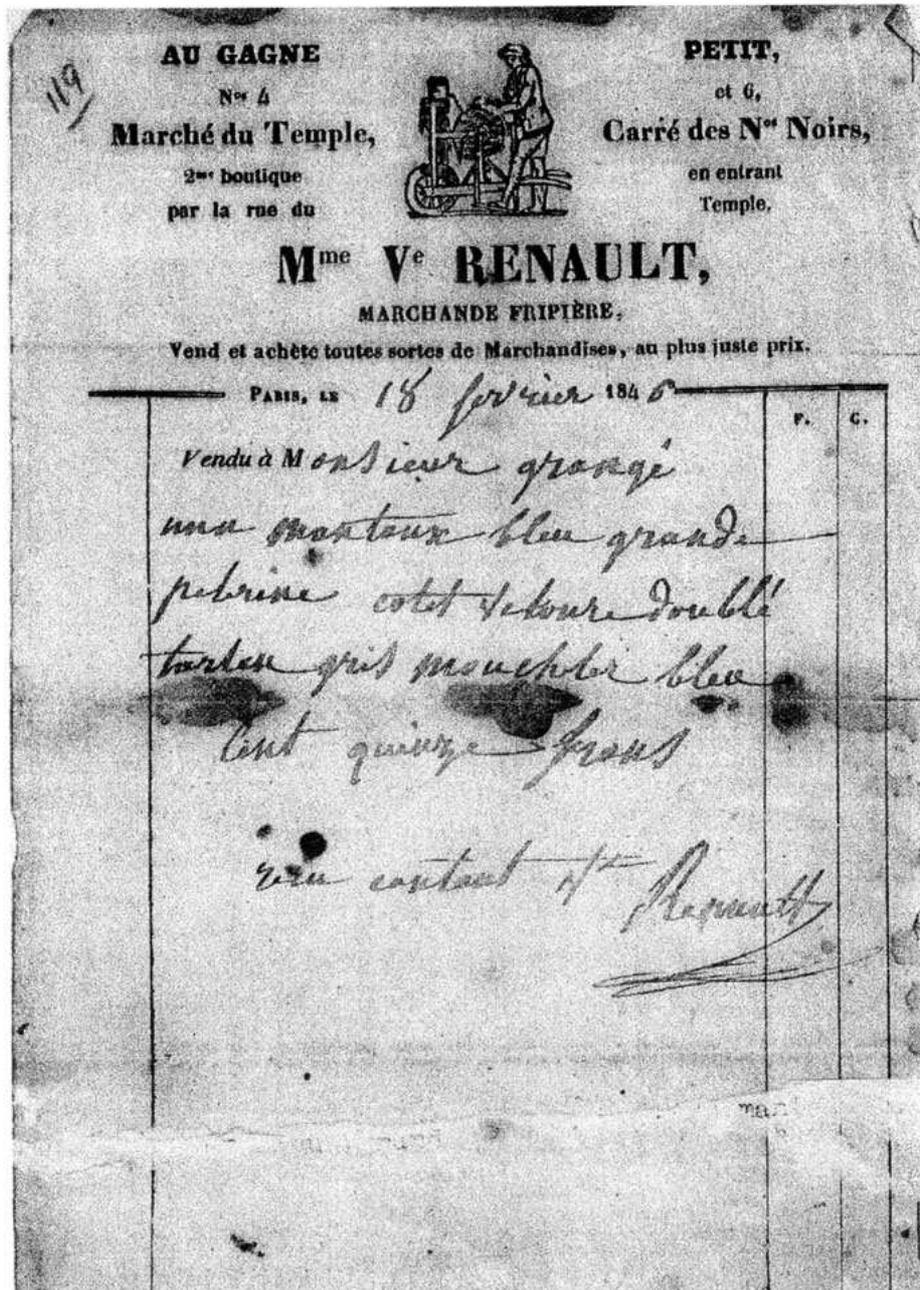
(Archives Marie Chèze Fay )

Derniers enseignants du pensionnat des Frères de Saint-Didier-sur-Rochefort : Hervé Delorme du 12 septembre 1979 au 18 juin 1986, et Hélène Dussupt en 1987.



Sur le carnet de notes de Jean-Baptiste Grange né à la Côte-en-Couzan (au Thez) et travaillant à Paris comme garçon d'hôtel (à l'hôtel *Du Nom de Jésus*, 33, rue Mondetour) figure la mention :

*trante fant envoez à ma feme pour les frère de l'écolle de mon fisse: du 1842.*



Cet achat d'un manteau bleu à grande pèlerine s'ajoutait aux trente francs pour la pension de son fils chez les frères (au pensionnat), ce qui équivalait à deux mois de son salaire ; mais il était logé et nourri gratuitement à l'hôtel.

L'histoire de Jean-Baptiste Grange et de sa famille est contée dans le bulletin "Saint-Didier dans sa belle époque", *Village de Forez*, 1995.

( Archives Marie Chèze-Fay )

Sœur Valentine

Nous allons nous pencher, avec beaucoup d'émotion, sur la vie de Valentine Marcoux. Née en 1879, à Saint-Didier-sur-Rochefort, elle était âgée de vingt-sept ans lorsque, imprégnée d'une telle foi et d'un tel dévouement, elle a quitté parents et patrie pour aller jusqu'en Aménie, transmettre son instruction et son amour en Dieu.



**Sœur Valentine Marcoux**

(au Mas)

A sa gauche, sa sœur Marie et ses nièces, Maria et Claudia Combe,  
en haut, à droite, sa mère qui porte la coiffe ; à gauche, son beau-frère, Jean Combe  
( Archives Joseph Quérat )

**Valentine écrivait, le 15 octobre 1906 :**

*A bord de la Circassie près de Constantinople*

*Ma bien chère et bonne Maman,*

*Allons courage toujours n'est-ce pas ma chère bonne Maman, je commence par t'embrasser ainsi que Marie, Jean et mes deux petites nièces. Vous allez tous bien n'est-ce pas ? Vous devinez sans doute que c'est notre bateau qui s'appelle la Circassie, un joli nom n'est-ce pas ? Avez vous reçu ma carte de Marseille ? Je l'ai écrite aux pieds de Notre Dame de la Garde, la veille de notre départ.*

**Valentine donne ensuite des détails nombreux** sur son voyage, sur le confort du bateau, la gentillesse du commandant...

*Le commandant s'occupe beaucoup de nous, matin et soir, il vient prendre de nos nouvelles, il est vraiment bon ; le premier jour, il nous a dit de faire tout comme si nous étions chez nous. De prier, chanter, faire tout ce que nous voulions : le capitaine et tout le personnel sont de même (35 passagers).*

**Lors du trajet**, une tempête avait impressionné Sœur Valentine

*Jeudi, la mer a commencé à devenir méchante et vendredi aussi, surtout la nuit du vendredi au samedi, nous avons eu un orage épouvantable. Les plus petits grêlons sont gros comme des œufs d'oie, c'est à ne pas y croire, tout le monde est un peu inquiet, pourtant nous ne sommes pas du tout en danger, je me lève en jupon et en camisole ; je vais trouver un employé et je lui demande si nous sommes en danger, il me répond en riant que non.*

(Une anecdote charmante que l'équipage a dû savourer avec humour.)

**Arrêt à Constantinople :**

*Constantinople, le 16 octobre 1906*

*Nous voici à Constantinople ; depuis ce matin 7 heures, nous y restons 2 jours pour visiter un peu la ville. Les maisons sont assez belles ; d'ailleurs, il y en a de toutes les façons, comme partout ; mais les rues sont d'une malpropreté inouïe. Vous ne pouvez vous en faire une idée, je n'en n'ai jamais autant vu chez nous, donc c'est tout vous dire ; nous ne pouvions pas arracher nos souliers de dedans, nos pieds se collaient à terre. Nous nous en sommes assez bien tirées. Autre chose de très curieux : dans les rues de Constantinople, il y a des chiens en masse ; à chaque pas, on en rencontre cinq et six couchés les uns près des autres ; mais ils ne se dérangent pas et il paraît que c'est absolument défendu de les faire lever ; on les respecte et on ne les tue jamais...*

*On trouve ici des hommes de tous les pays du monde, on s'habitue vite tout de même à leur figure bronzée.*

Nous comprenons le grand étonnement de Valentine, et son analyse pertinente due sans doute à ses origines, d'un milieu rural, et à sa grande générosité.

Les religieuses du pensionnat Saint-Joseph, à Saint-Didier-sur-Rochefort, écrivaient la nécrologie de Valentine Marcoux<sup>12</sup> :

*Sœur Marie-de-Bethanie, née MARCOUX, âgée de 28 ans, professe depuis 6 ans, décédée dans notre communauté de St Didier-sur-Rochefort, le 30 décembre 1907.*

*Ame généreuse, Soeur Marie-de-Béthanie sentit s'éveiller de bonne heure en elle le désir de l'apostolat et sut, pour répondre à l'appel divin, accomplir les plus grands sacrifices famille, patrie, tout céda devant sa soif d'immolation !...*

*Placée à Ajaccio, presque au début de sa vie religieuse, elle s'y dévoua ; mais avec l'espérance d'étendre plus loin son zèle des âmes ; aussi tous ses vœux furent comblés quand elle obtint l'assurance d'aller dans nos missions d'Arménie.*

*Durant le voyage elle aurait voulu avoir le mal de mer, dans le but de souffrir pour Dieu : elle y a suppléé en servant, avec le plus fidèle dévouement, ses compagnes malades. Ce prélude donne tout le plan de sa vie de mission dans notre établissement d'Amassia.*

*Pour s'immoler et s'enrichir de mérites, elle avait soin de prendre, pour elle, le travail le plus pénible, et se constituait, parmi ses sœurs, l'ange des petites attentions.*

*Par sa bonté et son dévouement, elle acquit, dès les premiers jours, un entier ascendant sur les enfants : le mot d'encouragement qu'elle leur donnait était cette première phrase que elle avait apprise en arménien : "Tu feras bien cela pour l'amour du petit Jésus ?" Ce moyen lui réussissait toujours.*

*Ce fut un vrai sacrifice pour notre jeune missionnaire aussi bien que pour sa bonne supérieure et ses compagnes, quand la maladie vint paralyser son zèle et l'obliger à venir respirer son air natal ; il ne fallut rien moins que l'ordre des supérieures pour l'arracher à sa chère mission.*

(Archives Joseph Quérat)

---

<sup>12</sup> Cf. Joseph Quérat, Sœur Marie-de-Béthanie, *Village de Forez*, n°95-96, octobre 2003.

## Eugène Novert

(Archives Combe Marie-Louise à Rechaussat, Saint-Didier-sur-Rochefort)



**Extraits des *Annales de Notre-Dame-de-l'Ermitage*, n° 471**

Une lettre du Père Novert, aux environs du 20 novembre, est signalée le 4 décembre, mais n'a pas été conservée. Il est possible qu'elle ait été perdue, car le Père s'étonne de l'absence de réponse.

Dans le n° 174 (septembre 1936), l'abbé Jean-Marie Gouttefangeas publiait une lettre communiquée par un neveu du Père Novert.

Cette lettre, que nous reproduisons, éclaire un épisode peu connu de la vie du jeune Eugène Novert. Il n'était pas encore prêtre quand Mgr J.-B. Lamy, évêque de Santafé (Nouveau Mexique, Etats-Unis d'Amérique) l'emmena, avec une vingtaine d'autres jeunes, vers cette mission lointaine.

seule maison, pas un morceau cultivé. Tout le pays est à l'état sauvage. Il est habité par trois nations d'Indiens, les Ulthas et les Navajors. Au milieu de la route, dans une gorge plus terrible qu'aux Ruines, il y a un endroit qu'on appelle la source du Navajor. C'est autour de cette source que les sauvages viennent camper et danser. Ils ne sont pas méchants maintenant, ils sont en paix avec les Mexicains. J'en ai rencontré plusieurs fois. Ils me connaissent comme Padre (père ou prêtre) ; ils viennent me baiser la main en me disant: Como te vas, tata padre (comment vas-tu, petit père). Je leur serre la main jusqu'à leur faire faire la grimace. Ils sont habillés de manière à faire peur ; ils ont la figure barbouillée de rouge avec je ne sais quoi ; leurs cheveux qu'ils portent très long sont entortillés avec des cordons rouges et tombent sur le dos comme une queue de loup... A Terra Amarilla j'ai dit deux fois la messe et prêché deux fois en anglais... Je prêche en espagnol une fois tous les deux dimanches et souvent sur la semaine, lorsque je visite les places. La population de notre paroisse s'élève à peu près à 2000 habitants. Le carême passé nous avons eu 1300 confessions; nos gens sont tous catholiques à part quelques Américains.

Dans toutes les places que nous visitons et nous en avons 8 à 10, il y a une petite chapelle en forme de grange construite avec de la boue.. L'autel qui est une table, est décoré avec des images et des petites statues qui font une grimace à faire mourir de rire ceux qui les voient pour la première fois. Il n'y a ni bancs ni chaises dans toutes les églises du Nouveau-Mexique. Les hommes s'assoient sur leurs fesses et les femmes de même. Dans les maisons, c'est la même chose.

Mes chers Parents, j'aurais beaucoup de choses à vous dire (encore), mais ce sera pour une autre fois. Je me trouve très content ici. Cette vie à cheval me plaît beaucoup. Seulement j'ai la réputation de tuer mes chevaux : je pèse et je vais très vite, toujours au galop. Vingt lieues à cheval ne me font pas plus peur que d'aller de Rechaussat à St-Just-en-Bas.

J'ai eu déjà quatre chevaux en ma possession ; de suite qu'ils ne vont pas, je les troque en donnant du retour, celui que j'ai maintenant est un cheval alezan ; il a été célèbre pour tuer les boeufs sauvages dans les plaines ; il joint les oreilles et les tient droites comme des cierges. C'est un très bon cheval, il m'a coûté 700 francs. Il est en bon état et très joli.

Il y a trois semaines, le lundi de Pâques, j'allais voir Parisis qui se trouve à 20 lieues, à Tros Dix jours après, il vint me voir lui aussi à Abiquiu. Je l'accompagnais jusqu'à huit lieues, il ne connaissait pas bien le chemin.

seule maison, pas un morceau cultivé. Tout le pays est à l'état sauvage. Il est habité par trois nations d'Indiens, les Ulthas et les Navajors. Au milieu de la route, dans une gorge plus terrible qu'aux Ruines, il y a un endroit qu'on appelle la source du Navajor. C'est autour de cette source que les sauvages viennent camper et danser. Ils ne sont pas méchants maintenant, ils sont en paix avec les Mexicains. J'en ai rencontré plusieurs fois. Ils me connaissent comme Padre (père ou prêtre) ; ils viennent me baiser la main en me disant: Como te vas, tata padre (comment vas-tu, petit père). Je leur serre la main jusqu'à leur faire faire la grimace. Ils sont habillés de manière à faire peur ; ils ont la figure barbouillée de rouge avec je ne sais quoi ; leurs cheveux qu'ils portent très long sont entortillés avec des cordons rouges et tombent sur le dos comme une queue de loup... A Terra Amavilla j'ai dit deux fois la messe et prêché deux fois en anglais... Je prêche en espagnol une fois tous les deux dimanches et souvent sur la semaine, lorsque je visite les places. La population de notre paroisse s'élève à peu près à 2000 habitants. Le carême passé nous avons eu 1300 confessions; nos gens sont tous catholiques à part quelques Américains.

Dans toutes les places que nous visitons et nous en avons 8 à 10, il y a une petite chapelle en forme de grange construite avec de la boue. L'autel qui est une table, est décoré avec des images et des petites statues qui font une grimace à faire mourir de rire ceux qui les voient pour la première fois. Il n'y a ni bancs ni chaises dans toutes les églises du Nouveau-Mexique. Les hommes s'assoient sur leurs fesses et les femmes de même. Dans les maisons, c'est la même chose.

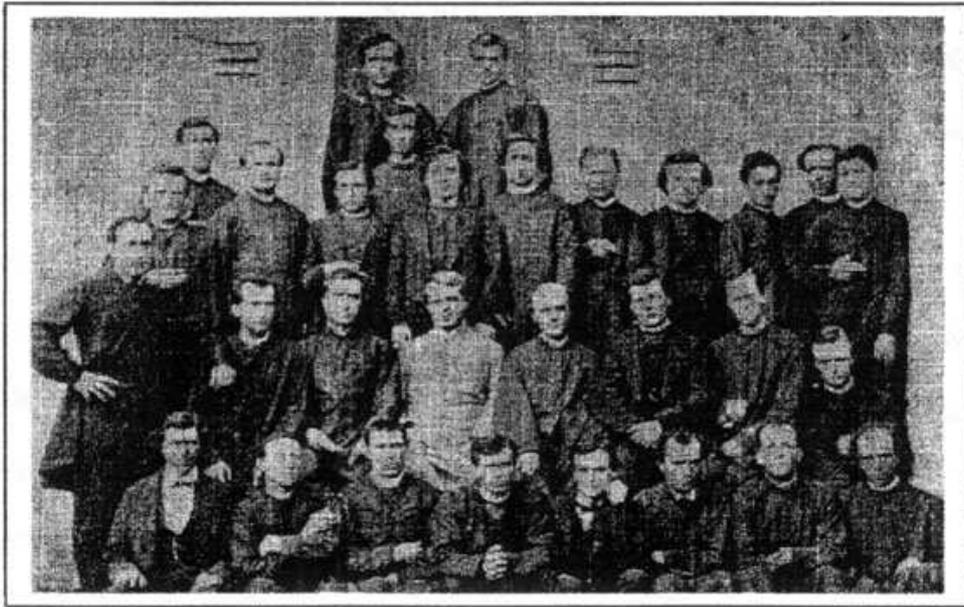
Mes chers Parents, j'aurais beaucoup de choses à vous dire (encore), mais ce sera pour une autre fois. Je me trouve très content ici. Cette vie à cheval me plaît beaucoup. Seulement j'ai la réputation de tuer mes chevaux : je pèse et je vais très vite, toujours au galop. Vingt lieues à cheval ne me font pas plus peur que d'aller de Rechaussat à St-Just-en-Bas.

J'ai eu déjà quatre chevaux en ma possession ; de suite qu'ils ne vont pas, je les troque en donnant du retour, celui que j'ai maintenant est un cheval alezan ; il a été célèbre pour tuer les boeufs sauvages dans les plaines ; il joint les oreilles et les tient droites comme des cierges. C'est un très bon cheval, il m'a coûté 700 francs. Il est en bon état et très joli.

Il y a trois semaines, le lundi de Pâques, j'allais voir Parisis qui se trouve à 20 lieues, à Tros Dix jours après, il vint me voir lui aussi à Abiquiu. Je l'accompagnais jusqu'à huit lieues, il ne connaissait pas bien le chemin.

La lettre se termine par des salutations et des compliments pour la famille, les parents et les voisins. Sa lecture nous prouve qu'au début de son ministère au Nouveau-Mexique, l'abbé Noverl était, pour ainsi dire, tout feu ou flamme, se dépensant, sans compter, en courses lointaines, en prédications, confessions, etc. Quoi d'étonnant qu'il se soit rapidement usé à une pareille vie ? Et c'est là sans doute qu'il a trouvé les germes de la maladie qui l'a conduit au tombeau, dans sa 42<sup>e</sup> année. M. l'abbé Parisis, dont il parle ici, était son compatriote de Saint-Didier-sur-Rochefort. Tous deux, avec M. l'abbé Lestra, de Noirétable, étaient partis ensemble pour les missions d'Amérique.

(Jean-Marie Gouttefangeas)



**Pilgrimage of the roman catholic bishops of the state of Texas  
to the archdiocese of Lyons, France.**

Bishop Claude Marie Dubuis with French Missionaries from the Archdiocese of Lyons at  
Galveston, 1872

(Photo des missionnaires français de l'archevêché de Lyon, prise à Galveston en 1872)

## Jean Combe, chanoine

On remarque sur une quittance du 10 octobre 1841, le nom de Jean Combe, chanoine de l'église primatiale de Lyon, demeurant dans la dite ville de Lyon, rue Tranassac, numéro vingt-six. La maison Combe (à Largey, Saint-Didier-sur-Rochefort) fut la propriété du chanoine Combe qui avait formulé le souhait d'ouvrir un pensionnat, ce qu'il n'a pas pu réaliser. Une chapelle s'y trouvait, mais il n'en reste aucun vestige. A ce jour, les propriétaires sont messieurs Norbert et René Combe.

Archives Christian Bartholin ( Petit Vernet )

10 octobre 1841

 Quittance  
par M<sup>rs</sup> Combe et  
autres à  
M<sup>rs</sup> Mathieu Cropeaux

Par devant M<sup>rs</sup> Maynes notaire à la résidence  
de St-Didier-sur-Rochefort, Canton de Noiretable, en  
présence de Jean Baptiste Roche marichet et d'Antoine  
Mallet cultivateurs; demeurant tous deux au bourg de  
la commune de St-Didier, témoin d'origine.

Les Comparans:

Monsieur Jean COMBE chanoine de  
l'église primatiale de Lyon, et Dame Jeanne Marie Combe  
sa sœur veuve de Jean Baptiste Grange propriétaire  
entière, les deux comparans demeurant ensemble  
dans la dite ville de Lyon, rue Tranassac, numéro  
vingt-six, lesquels reconnaissent avoir reçu par moitié

## Jean Gomon, prêtre

Recherches Joseph Quérat

Extrait d'acte de baptême : né et a été baptisé dans l'église de St-Didier, sa paroisse, ce jour d'hy vingt trois avril mil sept cent trente sept

Il fut curé de La Valla (près de Saint-Chamond) et condamné à mort comme "réfractaire", à l'âge de 58 ans, le 16 fructidor an II (2 septembre 1794), par le tribunal criminel de la Loire, siégeant à Feurs.

B. de  
Jean  
Gomon

Jean est légitime de Jean Gomon, taboussa  
de la paroisse de St-Didier, et de Marguerite Boite, sa femme  
et mère, née de la paroisse de St-Didier, dans l'église  
de St-Didier la paroisse, ce jour d'hy vingt  
trois avril mil sept cent trente sept par moy  
sous signe curé de lad. paroisse son parrain  
a été Jean Boite le grand pour qui a signé  
et la marraine Marie venant qui a déclaré  
par devant nous Boite R. Quérat

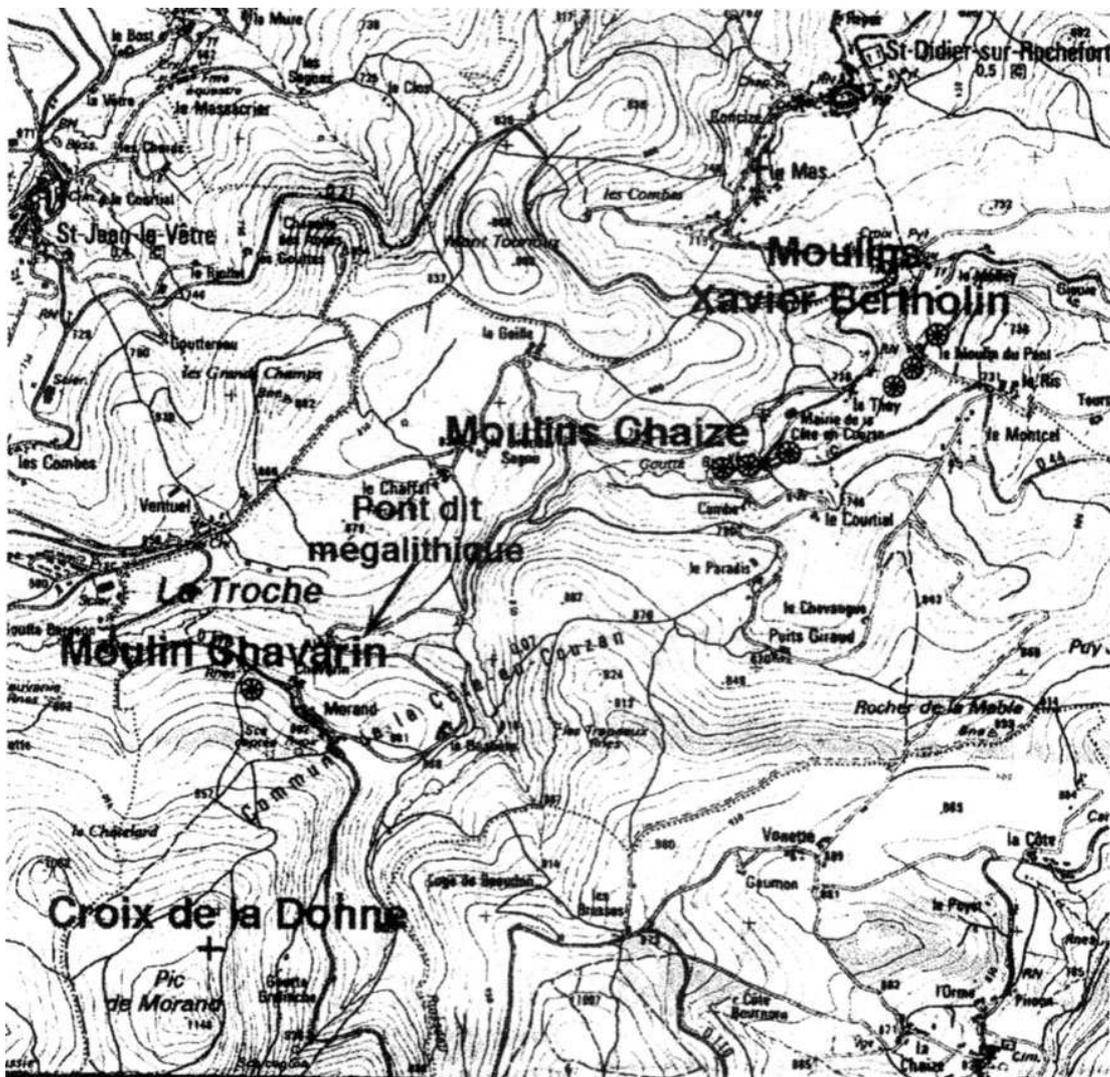
## Saint-Didier-sur-Rochefort et la Côte-en-Couzan

### communes jumelles, pourquoi ?

Chaque document officiel établi sur la commune de la Côte-en-Couzan porte la mention "Commune Côte-en-Couzan, paroisse Saint-Didier-sur-Rochefort" :

*Côte-en-Couzan (la) Canton de Noirétable, Joannes de la Costa parrochie Sancti Desiderii 1427 (terr. du Sais F 23) (J. E. Dufour, Dictionnaire topographique du Forez, page 250 ; bibliothèque de la Diana à Montbrison).*

L'église, le monument aux morts, le cimetière ainsi que les commerçants se trouvent tous groupés au bourg de Saint-Didier-sur-Rochefort.



Commune de la Côte-en-Couzan

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les artisans furent nombreux dans les villages ; voitures à cheval, tombereaux et chars attelés à des vaches assuraient les transports et ces locomotions nécessitaient la présence de nombreux artisans dans les villages tels que forgerons (maréchaux-ferrants), charrons (c'était les garagistes d'aujourd'hui) ; il ne faut pas oublier les sabotiers pour les pauvres pieds.



Au Montcel (la Côte-en-Couzan), il y avait en 1636 et 1637, trois cordonniers (Jean Thiolier, Jacques Béal, Jean Charle, dit "Le Marquis", deux tailleurs d'habits (Barthélemy Delolème, Claude Gothier), un charpentier (Delolème).

En 1626, trois familles sont recensées au "They" : Claude Bori, Jacques Blanchet, Jean Duteyl (Archives les Communaux).

La date de 1613 se trouve gravée sur la maison Roche, au "They" (Roche Pascal, maire actuel de la "Côte-en-Couzan")

Depuis la Révolution, la Côte-en-Couzan a sa mairie ; Antoine Balmey en fut le maire pendant 40 ans, de 1895 à 1935 ; il a été décoré de la légion d'honneur le 23 septembre 1924 (témoignage Simone Balmey, au "They"). De 1890<sup>13</sup> à 1969, deux écoles (au They et à Morand) ont procuré aux familles des villages environnants une certaine autonomie. Les enfants allaient à l'école à pied, sans surveillance particulière, ni trop de fatigue et la maîtresse était bien méritante avec ses trois divisions allant du cours préparatoire (6 ans) au certificat d'études (13-14 ans) qui était présenté dans le canton de Noiretable (à Noiretable). La désertification du milieu rural a entraîné la suppression des enseignants et des écoles (en 1947, il y avait seulement 173 habitants à la Côte-en-Couzan). Au They, la dernière institutrice fut Mme Chas (1960) ; l'école de Morand fut la dernière à conserver une institutrice de 1960 à 1969 ; Mme Chas y termina sa carrière grâce au maire de l'époque monsieur Marcoux, dit "Ficelle", qui résidait à Morand ; elle a été fermée en 1969 (aujourd'hui, l'école de Morand est la propriété de particuliers, monsieur et madame Nave Pierre).



Morand 1903

A. Fallières ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (11 janvier 1890), 1<sup>er</sup> enseignant : Garnier Jean-Baptiste, né en 1856.

<sup>13</sup> Documents Lucie M. Marcoux

## Les rivières *la Bualière, la Troche*



Vieux pont sur *la Bualière*, au They, à proximité du moulin Chaize

(Cliché Mme Marche Chavarent)

Une forte activité régnait le long de la rivière *la Bualière*, grâce aux moulins ; il y en avait trois sur le même lieu : moulins à farine, à huile (colza, noix) et à chanvre (trois moulins sur la rivière sont indiqués sur la carte IGN) ; le recensement se porte sur les derniers meuniers. Sur la carte Cassini, datée de 1760, six lieux de moulins apparaissent du They à Saint-Laurent-sur-Rochefort.

Un document intéressant nous fait remonter dans le temps où les moulins à meules tournaient à plein rendement : ce document sur parchemin, daté du 6 mars 1537 provient de la famille Chaize du They et est révélateur de l'activité des moulins construits à une si faible distance les uns des autres.

*Acte devant Me Patural, notaire royal en la paroisse de Saint-Didier-sur-Rochefort*

*Parties : André Blanchet, laboureur au village du They ; Antoine Portailier, Moulin du Pont.*

Ce parchemin fait état de la construction de moulins à blé, à chanvre, à huile. La dite transaction stipulait le droit pour les frères Blanchet et leur descendance de *prendre facilité et entière licence de moudre leur grain et battre un quintal de chanvre tous les ans et à perpétuité sans avoir rien à régler au dit Pierre Pierron ni à aucun autre héritier* (nous remercions vivement Yvette Thiry pour la traduction de ce document.

Xavier Bertholin né en 1862 et décédé en 1946 (son épouse Constance Combe née en 1869, décédée en 1926) a été le dernier meunier des moulins à huile et à farine du Moulin du Pont. Xavier Bertholin était le grand-père de Louise, dite Lili, épouse Chapuis qui, aujourd'hui, possède encore les bâtiments. Se trouve également, au Moulin du Pont, une autre construction dépendant sans doute d'un autre moulin ; monsieur et madame Boely Alain en sont les propriétaires.

Plusieurs actes relatent, en 1686, la présence de moulins au "Courtial" et au "They", moulins qui se confondent : le village du "Courtial" est situé sur la colline surplombant d'une centaine de mètres la rivière *la Bualière*, alors que le village du *They* s'étale dans la vallée.

Archives Pie-Marcoux (Seux) au "Courtial" :

*1680 : Pie, meunier au "Courtial";*

*1730 : deux moulins, farine, propriétaire Jean Pie meunier et laboureur au "Courtial";*

*1783 : Marcoux Jean, meunier au "Courtial";*

*1822 : vente : deux moulins à farine et un à chanvre à Antoine Chèze (orthographié différemment) ;*

1865 : le 29 août, une quittance au nom de Jean-Marie Chaize, meunier au "They", confirme la propriété des moulins à la famille Chaize ;

1926 : nouvelle construction d'un moulin à farine, Chaize Casimir (maire de la Côte-en-Couzan de 1935 à 1946) ;

1990 : cessation d'activité ;

1999 : propriété de M. et Mme Trunel Christian.

Commune de la Côte-en-Couzan (document L. Mallet- Marcoux) :

*Circulaire du 17 septembre 1881 de la matrice cadastrale de la Côte-en-Couzan, certifiée exacte par le directeur des contributions directes de Saint-Etienne , le 1<sup>er</sup> avril 1882 :*

*1858 : démolition, transformation du moulin (Peurière Jean- Claude) ;*

*1858 : démolition, transformation du moulin (Poyet Jean-Marie)*

*1863 : démolition, transformation du moulin (Moulin Alphonse)*

*1868 : démolition, transformation du moulin (Dumousset Louis) ;*

*1868 : démolition, transformation du moulin (Pie Charles) ;*

*1876 : achèvement de la construction du moulin (Chaffal Théophile) ;*

*1887 : achèvement de la construction du moulin (Chaize Jean-Marie) ;*

*1868 : construction nouvelle (atelier de Sabotier Denison Jacques) ;*

*1853 : achèvement de la construction (atelier de sabotier Tholoniât Antoine) ;*

*1880 : achèvement de la construction (atelier de sabotier Cornet Jean-Baptiste) ;*

*1887 : construction nouvelle (atelier de tisserand Marcoux Jean-Baptiste) ;*

*1878 : construction nouvelle (scierie Charles Jean-Baptiste).*

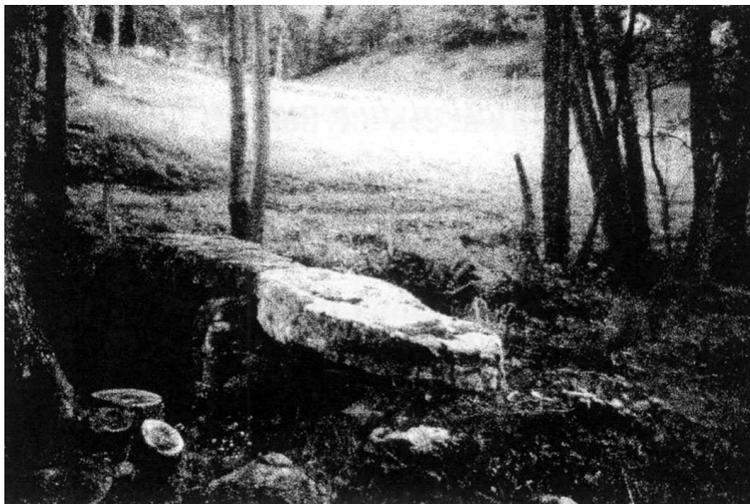
Sur le miroir de ces eaux fraîches et limpides, combien de visages se sont penchés et combien de cœurs ont aimé ?

Il est si bon de se ressourcer au fil des cours d'eau dans l'histoire du passé et de grimper sur les chemins empierrés jusqu'au pic de "Morand" (1 149 mètres d'altitude) où naissent les sources.

La rivière "La Troche" prend sa source à "Jappeloup" et rejoint la rivière de "La Bualière" au pont "Bualière". Et, là, à quelques mètres, sur le cours d'eau de "la Troche", se cache, à l'ombre des vernes (ou vergnes), un pont dit mégalithique. Aucun document ne peut confirmer le date de sa construction ; cependant, il possède toutes les structures d'un pont mégalithique et, à ce titre, il mérite une courte visite : une petite route qui va de "Morand" au "They" (ou l'inverse !) nous y conduit ; une langue de prairie clôturée le sépare de la route.

Un moulin est signalé sur "La Troche" au lieu-dit "Le Chavarin" ; voici un extrait de procès qui date du milieu du XV<sup>e</sup> siècle : *Poursuites contre Jean et Mathieu Chavarent, frères, pour avoir établi sans l'autorisation de la Dame de Couzan une scie à eau près de leur moulin du "Chavarent" et endommagé le chemin de "Ventuel" à "Morand" pour faire le béal de cette scie.*

(extrait du bulletin de *La Diana*, janvier-avril 1887 - tome IV, n° 1 ; recherche Jean-Claude Béfort-Chavarent)



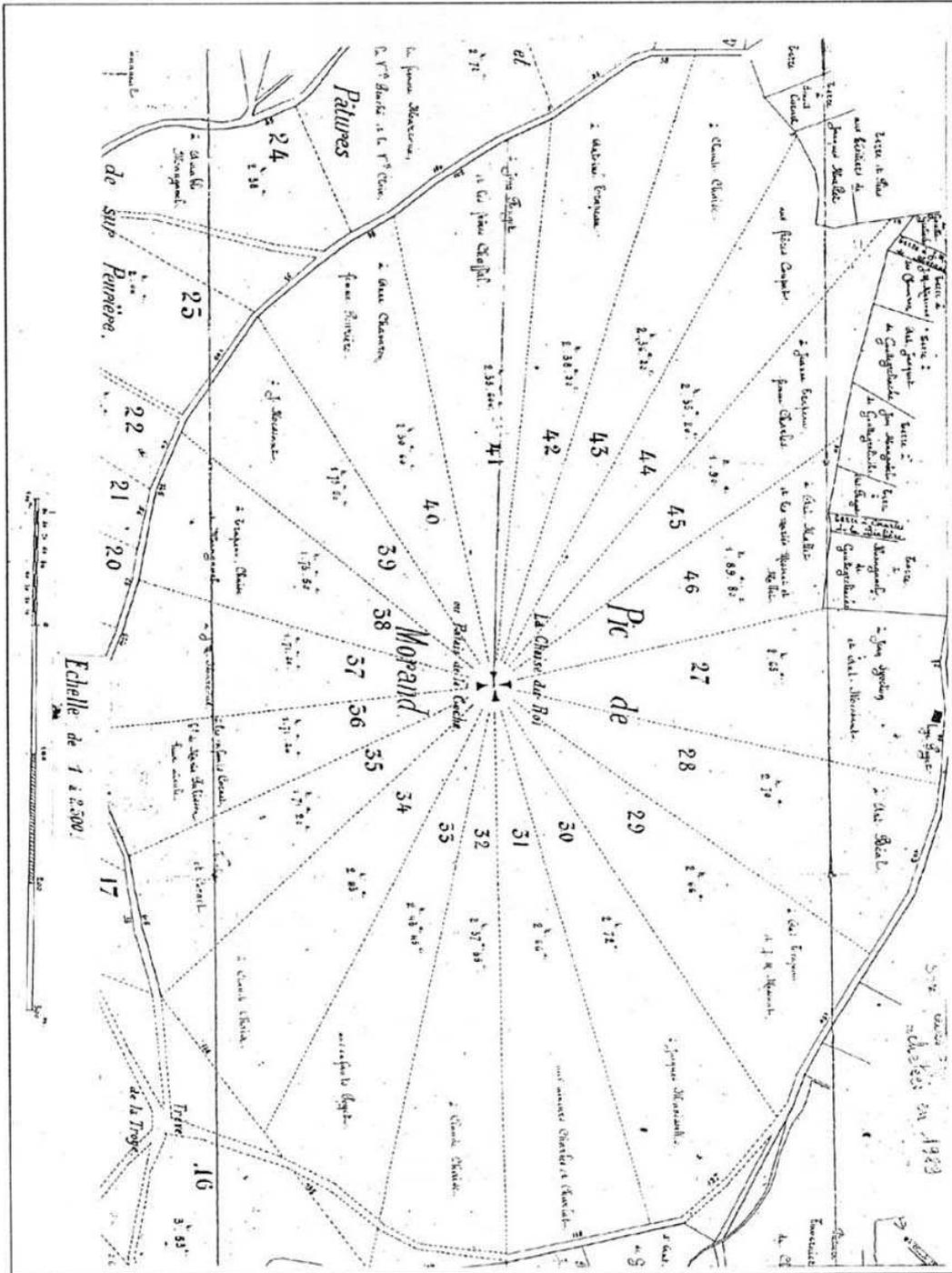
**Pont dit mégalithique sur "La Troche"**

( Cliché Lucie Mallet )

# Le Pic de « Morand »

Plan cadastral ; archives Lucie Mallet

non daté, 1860 environ





### **La Croix de la "Donne"**

(n° 2 sur croquis Infographie Béfort, Cliché Lucie Mallet)

Lucie Mallet-Marcoux dite "Ficelle" raconte :

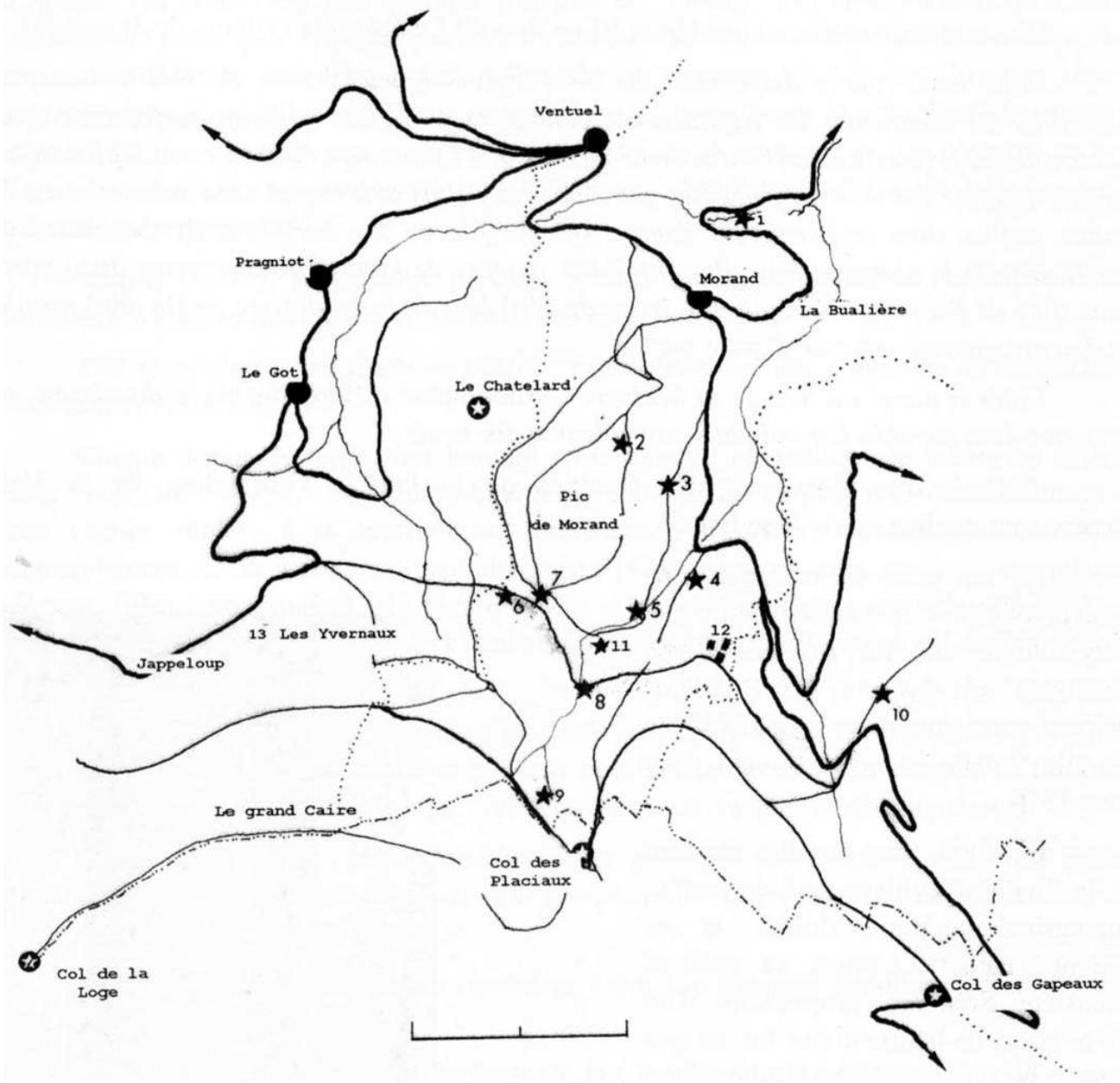
"Après la tempête de 1982 , une piste a été construite sur le "pic de Morand" (côté nord-est ). Cette piste va de *Morand* à la *Place des Troyes* ou, en patois, *Placi de lu Trouyères* (n° 7). Au bord de celle-ci, tout en marchant sous les sapins on trouve une petite croix , dite "Croix de la Donne", au lieu-dit *Montbranchard* à environ un kilomètre de *Morand*, village.

Il faut vous dire qu'au siècle dernier, vers 1900, il y avait des pauvres qui, à une date fixe, le 25 mars, se rendaient à cette croix où on leur distribuait des vivres, du pain, du blé et on leur donnait un peu d'argent. Ces gens venaient à pied d'assez loin. Il y avait d'autres "Donne" dans les communes voisines...

Toujours dans le même secteur, côté Sud-Ouest du pic de *Morand*, une route, récemment ouverte, part de la route départementale qui va de *Ventuel* (commune de Saint-Jean-la-Vêtre) à la Chamba.

Au cours de ces promenades dans les sous-bois, certaines prospections nous font découvrir et nous rappellent la présence des maquisards à la loge en ruine de *Tire-Bœuf* (n° 8).

Et, entre la place des *Troyes* et la source des *Ivernoux*, dans une barre rocheuse, se trouve une cachette, une grotte où, d'après la légende, vivaient en secret des hommes. Pendant la guerre de 1870, ils fabriquaient des sabots... soit-disant..."



### Croquis Béfort J.C. - Infographie

(1) Pont mégalithique - (2) Croix de *la Donne* (Montbranchard) - (3) Hameau de *Gouttegrelinche* (ruines) - (4) Habitat présumé (ruines), léproserie - (5) Scierie Giraudier (ruines) - (6) Grotte - (7) Place des *Troyes* - (8) Loge de *Tire-Bœuf* - (9) *Font Belle* (source), captage des eaux de Leigneux et la Fabrique - (10) Loge *Fanget* - (11) Loge *Chaffal Basile* - (12) Habitat présumé (grosses pierres, ancien bourg de l'Hôpital-sous-Rochefort) - (13) *Les Yvernaux* (source) ; captage des eaux de Saint-Jean-la-Vêtre, la Côte-en-Couzan, Saint-Didier-sur-Rochefort.

## Village de Morand

Un contrat de mariage sous Henri III au lieu-dit *La Bualière* (village de *Morand*) :

*Nous anne comte durfé marquis de barge, seigneur baron de chasteaumonrand chevallier de lordre du Roi capitaine de cent chevaux ligiers et bally de fourestz a tous ceulx qui ces pr[ésen]tes verront scavoir faisons que la louange de dieu et multiplication de lumain lignage traité a este mariage par parolles de présent lequel sera solemnisé en (la) sainte esglize dieu le permetant dentre Antoine filz de feu barth[elem]y bouchetal dict ballichard de la cheza paroissedesaint didier diocèse de Lyon espoux advenir dune part et jane filhe de feu jehan boalluière le jeune du [dit] lieu de la boalluiere de [la dite] paroisse et diocèse espouze advenir d'autre part...*

*Faict et passé au lieu de la bealyere (orthographié différemment) le douziesme jour du moys de septembre lan mil cinq cent soixante dix-neulz.*

(Extrait d'un document des archives de la famille Guiraudier, de la Valla, Esserméant, traduction de Jean Briel)

De cet acte de mariage nous pouvons tirer la conclusion que l'étymologie de "La Boalluiere" ou "bealyere" est devenue "La Bualière" et tient sans doute ses origines d'une famille "boalluiere jehan" ayant vécu vers 1579.

En 2003, trois familles résident à "la Bualière" (village de "Morand") : un agriculteur Rémi Mollen et ses parents, Paulette Cornet, sa tante et monsieur Scherrer, propriétaire d'un autre corps de bâtiment qui fut, en son temps, l'école de "Morand" ; une date, 1852, est gravée dans la pierre. Il est regrettable de ne pas trouver de date sur les bâtiments les plus anciens, certains ont disparu ; il reste cependant des sculptures sur bois magnifiques telles qu'on peut les voir sur la porte d'entrée de la maison de Paulette Cornet. (voir cliché ci-contre).



Etant donné l'altitude, il n'y avait pas de culture de chanvre à "Morand" et madame Joséphine Cornet, née en 1876 à "Morand", décédée en 1971, racontait : *On achetait donc le chanvre au marché de Boën où il était livré en grosses tresses. Il fallait en enlever les*

"blottes" Pour cela, on brisait les tiges, ce qui ne brisait pas les fibres textiles qui sont autour. Puis on enlevait les morceaux de tige ou "blottes" qui se séparaient facilement de la filasse. On conservait une certaine quantité de "blottes" qui constituaient d'excellents "allumoirs" pour, par exemple, prendre du feu au foyer ou le transporter à la mèche d'une lampe. Les "blottes" enlevées, il fallait "éteiller" le chanvre, c'est-à-dire l'écraser sous la meule. Cela se faisait à Saint-Priest ou au They, au "moulin du Pont". Il fallait ensuite le peigner. C'est un travail que le "pignère" venait faire à domicile et qui séparait la belle filasse ou "plan" de la mauvaise filasse ou "étoupes". Les "étoupes" étaient difficiles à filer et donnaient un gros fil.<sup>14</sup>

Marius Duthey, propriétaire de deux champs sur la commune de Saint-Didier-sur-Rochefort, conserve deux actes de vente de ces champs (24 juillet 1842) :

*Une terre chenevier, située au lieu de "Mont-Peurrier" dite commune de Saint-Didier contenant environ vingt ares.*

Chaque lopin de terre était labouré avec minutie et habileté, le laboureur allait y tracer "une raie", *ino yè*, en patois ; la charrue était guidée au plus près des rochers et les deux vaches attelées à la charrue (ou "brabanette", *coutrieri*) répondaient au moindre commandement de sa voix, au moindre juron (*Vein gueu de vein gueu...*), ce qui était fréquent. Elles comprenaient très bien à droite, à gauche (en patois *ein vélo, ein vébè*), ce qui paraissait normal à l'époque et c'était toujours les plus intelligentes qui assumaient les travaux les plus délicats.

Seigle (pain noir) et pommes de terre assuraient une récolte qui ne suffisait néanmoins pas à subvenir aux besoins d'une famille nombreuse. Le cheptel se limitait à trois, quatre, cinq vaches dans le haut Forez, rarement six vaches, parfois un cheval.

*Côte en Couzan : les habitants ont en général le caractère doux, les mœurs honnêtes : ils sont actifs et laborieux. On y exploite une pierre qui est employée dans les verreries pour la fabrication du cristal.*

(*La France par canton et par commune*, tome 1, rédigé par Théodore Ogier et publié par Bajat fils en 1850)

La carrière pourrait être la *Barbette* de la Chamba située à l'intersection de la route qui va de la Chamba à Noirétable et de la Chamba à la Chambonie. Aimée Jailler habitant la région, signale un filon de quartz. Une crèche assez importante a été réalisée avec des pierres glanées sur ce site par monsieur Gouttefangeas de Chalmazel.

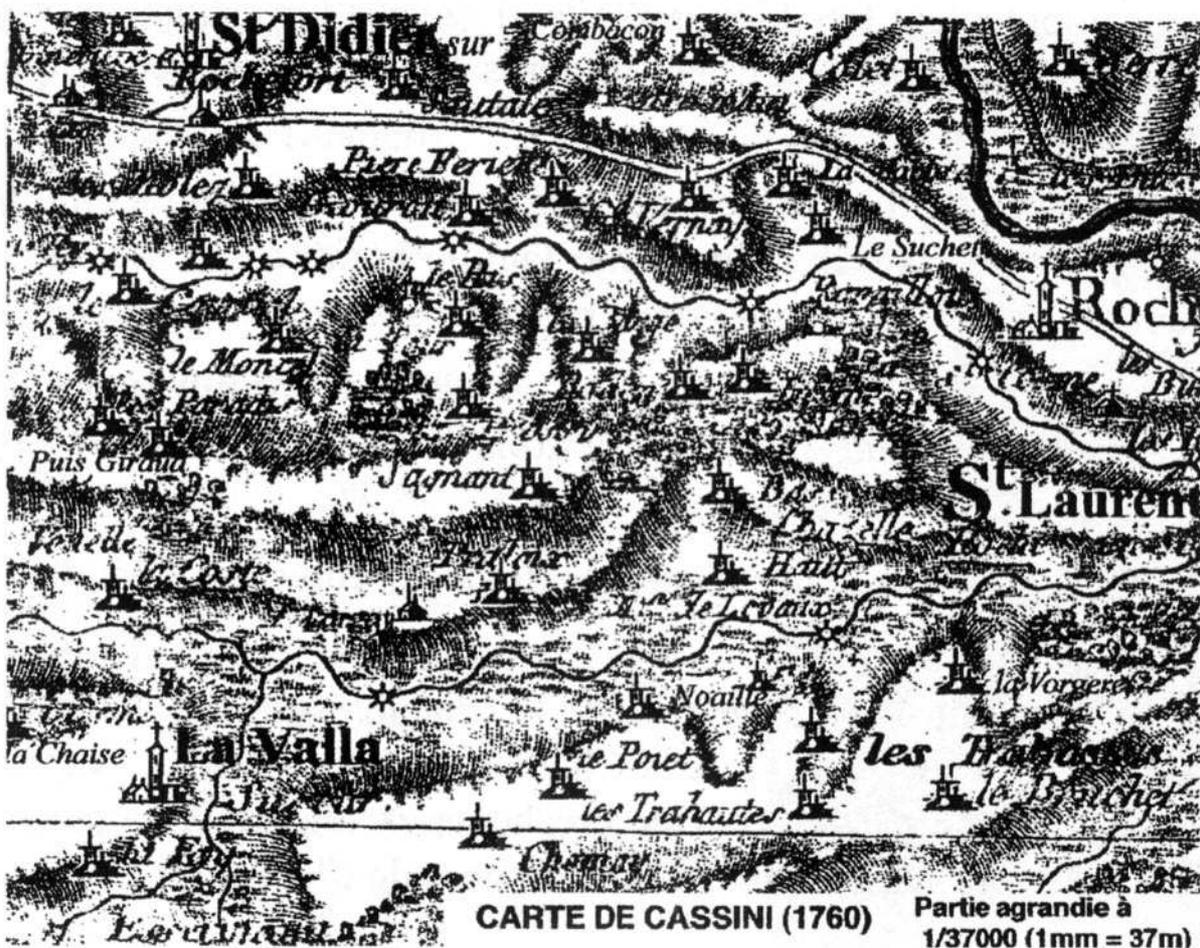
---

<sup>14</sup> Extrait d'un mémoire familial d'André Bréasson, né à Boën et décédé en 1976.

Cette carrière a été exploitée par Pierre Robert de 1954 à 1959. Monsieur Pierre Robert a été maire de la Côte-en-Couzan de 1977 à 2001.

Une autre carrière, à "Combacon" (voir carte Cassini, ci-dessous), a été exploitée dans la commune de Saint-Didier-sur-Rochefort, en 1893. Elle est mentionnée dans un acte privé détenu par la famille Bartholin Christian au "Petit Vemet" :

*Entre les soussignés Jean-Marie Bartholin, chauffeur, demeurant à Faisse, d'une part, Irénée et Jacques Ducreux propriétaires, Henri Marcoux, propriétaire, demeurant tous à Combacon commune de Saint-Didier-sur-Rochefort, d'autre part et encore d'autre part M. Régis (Deyrieux) et Cie, fabricants de produits réfractaires demeurant à Saint-Etienne, rue de le Richelandière, n<sup>os</sup> 47 et 49, il a été convenu ce qui suit MM. Régis Deyrieux et Cie ont acquis par acte de ce jour de M. Jean Noverl propriétaire à Combacon dite commune de Saint-Didier-sur-Rochefort le droit d'extraire le quartz de ses propriétés et traiter avec M. Bartholin pour l'entreprise de cette extraction à la conduite des pierres extraites jusqu'à la gare de Saint-Thurin.*



**Emplacement des moulins et de la carrière "Combacon"**

## Village Le Mas (commune de Saint-Didier-sur-Rochefort)

Certains historiens attribuent l'origine de Saint-Didier au "Mas", un incendie ayant détruit le village. Une certaine activité y a régné jusqu'en 1938.

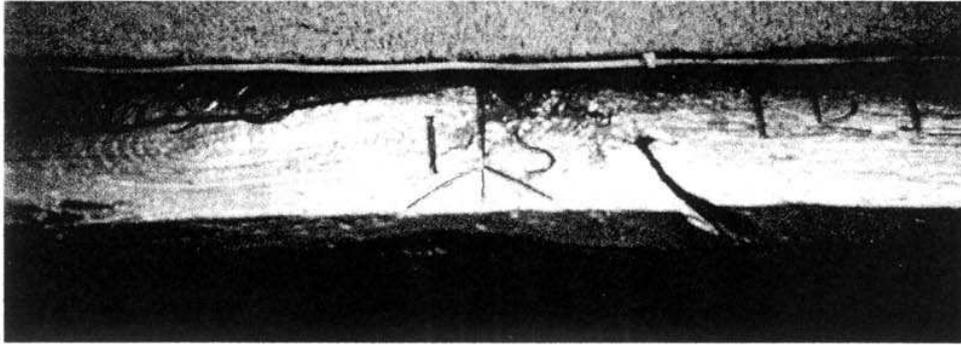
### Artisanat, fin XIX<sup>e</sup> siècle.

- Un forgeron, Combe Antoine, né le 18 Juin 1871,
- Un tanneur, Girard,
- Un cafetier (à l'emplacement de la grange de Jean-Claude Béfort),
- Sous la Révolution, un cabaretier, Combe, au "Mas" (Archives, Saint-Didier-sur-Rochefort)
- Un menuisier, Giraudier Claude (Annie Duthey du "Montcel", apporte un document, un acte de naissance du 2 février 1864 : *est comparu Giraudier Claude âgé de quarante ans, menuisier, demeurant au lieu du Mas (de cette commune) qui nous dit que Grange Antoinette sa femme âgée de trente cinq ans demeurant au même lieu est accouchée hier à huit heures du matin dans son domicile d'un enfant du sexe féminin prénom de Marie Stéphanie*).

### Artisanat XX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1966

- Un tanneur (troisième génération) dit le "Bathé", né en 1899 qui fut mobilisé pendant la guerre de 1939 comme bourrelier et assumait l'entretien de la bourrellerie jusqu'à son retour au pays où il retrouva son artisanat. Et c'est en voiture, une "C4", accompagné de sa fille Claudette, qu'il reprit ses tournées sur les foires de Boën, la Bouteresse, Thiers ( la foire du Pré, la foire du duvet à Montbrison, etc. et ceci jusqu'en 1966-1967 (témoignage de Claudette Girard du "Mas").
- Un forgeron (deuxième génération) Combe Joannes, a vu naître l'électrification dans les communes (1932 : Saint-Didier-sur-Rochefort ; 1938 : Côte-en-Couzan ) et s'est alors recyclé comme électricien et commerçant. Certaines familles conservent le souvenir du premier poste de T.S.F. acheté chez Joannès. Il vendait aussi des bicyclettes et effectuait les réparations.
  - Un matelassier et rempailleur de chaises, Chas.
  - Un cafetier, Bruchet .
  - Un charron, Messan Pierre.
  - Un menuisier, Décombat Maurice.
  - En 2003, il reste un maçon, Charrel Jean-Luc qui a succédé à son père.

## Une ferme *Les Combes* (près du Mas)



Monogramme inscrit sur le linteau de la porte d'entrée de la ferme : 1690  
ancienne ferme Thiollier aux Combes (près du Mas)

actuelle propriétaire Berthe Thiollier

*Tante Adèle est de retour (née aux " Combes ", veuve de Jules Lévesque, employé de commerce en 1884 à Paris)*

*Elle balançait ses belles nippes pour adopter chaque jour une tenue rustique !  
Longue jupe et grand tablier noué sur les fesses. Un chignon bien campé sur la  
tête, où s'accrochait, les jours de grand soleil, un chapeau en paille sans artifice.  
Une canne à la main, elle arpentait seule les chemins, les bois, à la recherche de  
champignons; en hiver sur la neige, elle suivait la trace des putois, renards,  
lièvres et lapereaux au risque de ne plus retrouver son chemin.*

*Des recommandations, elle s'en moquait et n'en faisait qu'à sa tête ! Qu'ils  
étaient loin les souvenirs de la vie parisienne !*

*La guerre de 1939 l'avait ramenée au pays.*

*Elle ne se souciait guère du soleil qui, jadis, brunissait ses belles mains. Les jours  
de fenaison, elle retrouvait avec une certaine fierté et dextérité, le râteau en bois,  
si léger, qu'entre ses mains, il semblait s'envoler avec le foin.*

*C'est ainsi qu'au berceau de son enfance, elle s'éteignit en douceur à l'âge de 81  
ans au They (Côte-en-Couzan), chez monsieur Joannes Avignant.*

*C'était la sœur de Mary Avignant, tous les deux nés aux « Combes » (St Didier-sur-Rochefort).*

*Adèle Lévesque (1860-1941) repose à Saint Didier-sur-Rochefort dans la tombe Avignant. ( texte Marie Chèze )*



Juillet 1938

Tante Adèle et l'aiguillon,  
 Son frère Mary Avignant et le râteau,  
 Le neveu, Joannès Avignant et la fourche,  
 La nièce, Maria Avignant, sur le char, experte en char à foins,  
 La petite-nièce, Marie Chèze Fay, sur le char, à côté de sa mère,  
 Le mari en secondes noces de Maria Avignant, assis.



La moisson en août

Sur la photo ci-dessus, nous voyons Ernest Roche, du "They", avec son attelage ( cheval et javeleuse). A la "Côte-en-Couzan", dans les années 1970, il ne restait que deux chevaux de trait , un à la ferme Roche, et un à la ferme Pie de la "Gaille".

## Diligences et communication en 1846

Une lettre écrite, lors de son voyage de noces, par Jean-Baptiste Vial, né à Combacon, Saint-Didier-sur-Rochefort et habitant Bruxelles depuis 1835, relate de l'évolution des transports, du passage de la diligence au chemin de fer :

*Paris, le 17 juin 1846*

*Mon cher frère, ma chère belle-sœur,*

*Me voici à Paris avec ma femme. Je profite d'un instant que j'ai de disponible pour vous écrire ces quelques lignes. C'est le 9 juin courant que je me suis marié à onze heures et demie. En sortant nous avons déjeuné avec les témoins et nous sommes partis ma femme et moi pour Valenciennes, où nous avons pris la diligence le lendemain dix pour Paris, où nous sommes arrivés le onze...*

*... J'aurais bien voulu faire connaître à ma femme sa nouvelle famille. Elle me prie bien de vous engager à venir passer quelques jours à Bruxelles: le 24, 25 et 26 septembre les jours anniversaires de la révolution. D'ici cette époque vous aurez le chemin de fer qui va jusqu'à Moulin. Vous n'aurez que de Saint-Didier à cette dernière ville à aller en diligence.*

Archives Bartholin Christian ( Petit Vernet, Saint-Didier-sur-Rochefort)



Archive Marie Chèze



18 Mai 1837, passeport de l'intérieur, pour affaire de famille à Nions:

Laloire  
Arrondissement  
Demontbrison

Désinalement  
Latte Dunmaitre  
S.Pier (1)  
Cheveux,  
Chatains gris  
Sous belle chataine  
Front couvert  
Yeux gris

Mes bien fait  
Bouche moine

Barbe chataine grise  
Menton lon  
Visage oval  
Tin bon

*" Nous maire de la commune de la Côte en Couzan,  
canton Denoirétable, département delaloire. Et  
comparus les sieurs Charle Jeanmarie et Jean père et  
fils tous les deux propriétaire sula commune Delacote  
en Couzan (2) qui ont de ....vouloir ale faire voyage a  
Nions pour afaire de famille sest pour quoi (yelhuy)  
eus délivre le présent passe defalle de pass...ons sest  
pour quois pour lhay servis et valoir en que Denaizon  
s'est pour quois yain vite lholovite sivil et militaire  
alhay ... de et prete secour en cas de besoin  
Bon pour quir sejour  
fait enlam.....de la Côte-en-Couzan  
Le 17 mai 1837*

*Trapeau,  
Maire"*

- (1) Cinq pieds = 1,65 m  
(2) *Nous maire de la commune de la Côte-en-Couzan, canton de Noirétable  
Département de la Loire. Et comparus les sieurs Charles Jean Marie et Charles  
Jean père fils, tous les deux propriétaires sur la commune de la Côte-en-Couzan.  
Les passeports ont été délivrés de la Restauration à la fin du second Empire.*

(Archives Marie Chèze)

## Saint-Didier-sur-Rochefort en 2003

La place de la Feuillée se trouve dotée de lanternes qui, la nuit, sont du plus heureux effet et sécurisent les habitants ; les trottoirs sont avenants et confortables et la fontaine, avec son chemin de ronde récemment pavé, lui confère une prestance des jours anciens .

Tandis que la maison Saint-Joseph (maison de retraite) offre à ses pensionnaires le réconfort souhaité, sous le regard vigilant du clocher restauré en 1986.

Notons une nouvelle attraction depuis juillet 2001 : *Les portes de l'Imaginaire*, au lieu-dit "l'Agace", dans une ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle, située face à la "Pierre Branlante" ; M. et Mme Brossy Serge présentent contes et légendes campagnardes. Cette ancienne bâtisse restaurée et aménagée se situe à environ deux kilomètres de Saint-Didier-sur-Rochefort, direction Saint-Julien-la-Vêtre.

Sur ces deux communes jumelles que sont Saint-Didier-sur-Rochefort et la Côte-en-Couzan, *l'Imaginaire* peut voguer longtemps, longtemps au rythme de son passé, d'où émergent ostensiblement les souvenirs...



Fontaine de la place de la Feuillée à Saint-Didier-sur-Rochefort

(cliché Jacques Mollon)